



2021
Entreprises
libérales



Baromètre régional
Emploi - Formation
HAUTS-DE-FRANCE



Région
Hauts-de-France

Ompl



ÉDITO

Affiner la connaissance pour mieux anticiper l'avenir

Acteurs économiques de proximité incontournables, les entreprises libérales représentent 1 430 804 (28,6 %) des entreprises du secteur marchand, emploient 1 448 740 salariés et contribuent à près de 11 % de la valeur ajoutée nationale.

L'OMPL (Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les professions libérales) regroupe 11 branches professionnelles du champ des entreprises libérales. Elles totalisent 100 341 entreprises et 459 600 salariés.

Leur secteur d'activité – santé, droit, cadre de vie-technique –, leur taille – plus du tiers emploie moins de 10 salariés – et leur implantation sur l'ensemble du territoire en font des acteurs de proximité, essentiels au développement local et au maintien du lien social.

Face à un environnement socio-économique en mutation (évolutions scientifiques, technologiques et réglementaires) qui impacte fortement leurs activités, leurs emplois, leurs compétences individuelles et collectives et leurs qualifications, il devient incontournable de disposer d'informations robustes et fiables sur les évolutions en cours afin de les décoder et d'en anticiper les effets tant au niveau national que territorial.

À cette fin, les baromètres de l'OMPL mettent à disposition de tous les acteurs des informations saillantes sur les 11 branches professionnelles de son périmètre, leurs entreprises et leurs salariés.

Ils ont pour ambition de contribuer à la réflexion, notamment des partenaires sociaux, pour la définition des politiques emploi-formation, à l'identification de leurs spécificités au niveau de chaque territoire et à l'objectivation de leur concours au développement de l'économie locale.

Jacques NINEY
Président

Roger HALEGOUET
Vice-président



L'OMPL, UN LEVIER D'ACTION PARITAIRE ET MULTI-BRANCHES

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les professions libérales (OMPL) est un outil opérationnel créé en 2005 à l'initiative des partenaires sociaux pour identifier et analyser les problématiques communes et spécifiques aux 11 branches de son périmètre.

Secteur cadre de vie technique

- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'experts en automobiles

Secteur juridique

- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

Secteur santé

- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Ces 11 branches sont toutes adhérentes à une convention collective et cotisent à l'OPCO-EP (opérateur de compétences des entreprises de proximité).

Suite à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », le périmètre de l'OMPL compte 11 branches professionnelles car les entreprises d'économistes de la construction et les entreprises de géomètres adhèrent à un autre OPCO et ne font plus partie du champ de l'OMPL.

Depuis 2005 plus de 100 études conduites :

- 41 portraits statistiques
- 20 études prospectives
- 24 études thématiques
 - Turnover : cabinets dentaires (2008), pharmacie d'officine (2010)
 - Emploi des séniors : laboratoires de biologie médicale (2010)
 - Emploi et trajectoires professionnelles : entreprises d'économistes de la construction (2011), entreprises de géomètres (2010), entreprises d'architecture (2010), pharmacie d'officine (2010)
 - Temps partiel et qualifications, cliniques vétérinaires (2011)
 - Emploi à temps partiel, pharmacie d'officine (2013), cliniques vétérinaires
 - Expertise automobile en Europe (2014)
 - Insertion professionnelle des salariés en contrat d'apprentissage : cabinets dentaires (2014), pharmacie d'officine (2015)
 - Chômage des pharmaciens adjoints (2015)
 - Externalisation dans les cabinets d'avocats (2016, 2017)



- Application de la grille de classification, pharmacie d'officine (2017)
- Bac professionnel dans les entreprises de géomètres (2019)
- Construction de projets professionnels des étudiants vétérinaires et des ASV (2019)
- Plateforme emploi-compétences, entreprises d'architecture (2019), cabinets dentaires (2022)
- Emploi des travailleurs handicapés, laboratoires de biologie médicale (2020)
- Égalité professionnelle : cabinets médicaux (2010), laboratoires de biologie médicale (2010, 2020)
- L'équipe dentaire en Europe (2021).

• 14 études transverses

- Chômage des salariés (2013)
- Qualité de l'emploi (2013)
- L'emploi à temps partiel, choisi ou subi par les salariés? (2013)
- Qualité de vie au travail (2014, 2017)
- Entreprises libérales et territoires (2013, 2019)
- Le numérique dans les entreprises libérales (2019)
- Apprentissages informels (2019)
- Cartographie des mobilités (2020)
- OMPL : 15 ans au service de 13 branches d'entreprises libérales (2021)
- Entreprises libérales après la crise (2022)
- Métiers en tension (en cours)
- Formations en alternance (en cours).

• 28 baromètres annuels

- Ompl
- secteurs (3)
- régions (13)
- branches (11)

Les études pilotées par l'OMPL reposent sur la capitalisation et l'analyse de données statistiques, d'enquêtes et d'entretiens auprès de personnes ressources, d'employeurs et de salariés.

Ses travaux constituent une source d'information majeure pour les CPNE-FP dans le cadre de la définition de leur politique emploi-formation.

Toutes les études de l'OMPL sont téléchargeables sur son site : www.ompl.fr



SOURCES, DÉFINITIONS, MÉTHODES

SOURCES

Le baromètre mobilise plusieurs sources de données au 31/12 de l'année prise en compte :

- **les données relatives aux entreprises** sont construites à partir de la base adhérents de l'OPCO EP (opérateur de compétences des entreprises de proximité) qui est l'OPCO des 11 branches du périmètre actuel de l'Observatoire. À partir de 2020, suite à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », 2 branches du secteur cadre de vie-technique (entreprises d'économistes de la construction et entreprises de géomètres) ne font plus partie du champ de l'OMPL et adhèrent à un autre OPCO. Cette modification du périmètre de l'OMPL est intégrée, à partir de 2021, dans les trois fiches entreprises.
- **les données relatives aux salariés** proviennent de deux sources :
 - la DADS, au 1/12^e jusqu'en 2013 et la DADS complète à partir de 2014. Les données relatives aux salariés du baromètre 2021, qui s'appuient sur les données de la DADS 2018, prennent encore en compte les 13 branches du périmètre antérieur de l'OMPL car celui-ci n'avait pas encore été modifié;
 - la base formation de l'OPCO EP, pour la fiche relative à la formation professionnelle. Cette fiche étant issue de la base de données formation 2020 de l'OPCO EP, elle prend uniquement en compte les 11 branches du nouveau périmètre de l'OMPL.

À dater de 2022, toutes les fiches seront calées sur le nouveau périmètre de l'OMPL regroupant 11 branches.

DÉFINITIONS

Bénéfice : résultat de l'entreprise hors résultats exceptionnels avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés et de la participation des salariés

Catégorie sociale : la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Entreprise employeuse : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements. Elle relève du champ de l'OMPL et cotise à l'OPCO EP.

Entreprise individuelle (EI) : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : montant de la trésorerie potentielle issue de l'activité principale de l'entreprise après paiement des salaires, des charges sociales, des prélèvements fiscaux et assimilés.



Salaires et cotisations : rémunérations, indemnités et primes versées aux salariés de l'entreprise augmentées des charges sociales. Cet indicateur intègre la rémunération et les cotisations sociales des dirigeants de sociétés salariés par leur entreprise.

Société commerciale et assimilée : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

Valeur ajoutée (VA) : valeur économique générée par l'entreprise dans le cadre de son activité.

• Types de métier

Les types de métiers sont déterminés par agrégation de professions répertoriées dans la PCS-ESE (nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des employeurs privés et publics) de l'INSEE, seules les professions dont la part est supérieure ou égale à 1 % en 2018 sont retenues :

- **exercice total du métier**, salariés dont la qualification leur permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (avocats, architecte, dentiste, expert en automobile, pharmacien adjoint, vétérinaire, ...);
- **exercice partiel du métier**, salariés dont la qualification leur permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (conducteur de travaux, clerc, dessinateurs en bâtiments, infirmier, juriste, préparateur en pharmacie, technicien de laboratoire, ...);
- **soutien au métier**, salariés dont la qualification leur permet d'exercer des tâches en soutien de l'activité (assistants dentaires, assistants juridiques, auxiliaires vétérinaires, ...);
- **soutien à l'entreprise**, salariés dont la qualification leur permet d'exercer des tâches en soutien de l'activité de l'entreprise (chargés des ressources humaines, comptables, standardistes, secrétaires, ...).

• Domaines de compétences

Les formations sont classifiées par domaine de compétences à partir du fichier formations de l'OPCO-EP :

- **activité de l'entreprise**, formations relatives au cœur d'activité de l'entreprise ;
- **autre**, formations permettant un repositionnement professionnel (bilan de compétences), sur un métier non lié à l'entreprise, ou ne pouvant être classées dans les autres domaines de compétences ;
- **développement professionnel/personnel**, formations permettant de mieux gérer les situations (gestion des conflits, gestion du stress, accueil, communication) et de développer des compétences périphériques à l'entreprise (sauveteur secourisme du travail, tuteur, ...);
- **informatique/numérique**, formations aux outils bureautiques, aux logiciels professionnels, aux réseaux sociaux, ... ;
- **gestion de l'entreprise**, formations liées aux activités de gestion des ressources humaines, gestion financière et comptable, qualité et normes, activités administratives... ;
- **langues**, toutes les formations linguistiques.



MÉTHODES

• Rotation des entreprises

$$\text{Taux d'entrée} = \frac{\text{Nombre d'entreprises entrées dans le champ au cours de l'année}}{\text{Nombre d'entreprises dans le champ au début de l'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre d'entreprises sorties du champ au cours de l'année}}{\text{Nombre d'entreprises dans le champ au début de l'année}}$$

$$\text{Taux de rotation} = \frac{\text{Taux d'entrée} + \text{Taux de sortie}}{2}$$

Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises.

• Mobilité des salariés

$$\text{Taux d'entrée} = \frac{\text{Nombre de salariés entrés dans l'année}}{\text{Effectif salarié en début d'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre de salariés sortis dans l'année}}{\text{Effectif salarié en début d'année}}$$

$$\text{Turnover annuel} = \frac{\text{Taux d'entrée} + \text{Taux de sortie}}{2}$$

Cet indicateur donne une évaluation du rythme de renouvellement des salariés.

• Rémunérations

La DADS « salariés » donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération médiane, à l'exclusion des apprentis.

Un indice, permettant de comparer les rémunérations femmes/hommes, a été calculé.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes} \times 100}{\text{Rémunération Hommes}}$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74,3 % signifie que la rémunération médiane des femmes correspond à 74,3 % de celle des hommes.

Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de l'index de l'égalité professionnelle. Créé par la loi Avenir professionnel de septembre 2018, cet index est à publication obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés et intègre d'autres indicateurs que la rémunération.

• Taux de chômage annuel

$$\text{Taux de chômage global annuel} = \frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.



Baromètre régional Emploi-Formation HAUTS-DE-FRANCE

La partie « entreprises » du baromètre de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises.

Celle-ci est construite à partir de la base « adhérents » de l'OPCO EP (opérateur de compétences des entreprises de proximité) qui est l'OPCO des 11 branches du périmètre actuel de l'OMPL.

Entreprises

Démographie des entreprises libérales 08

Caractéristiques des entreprises libérales 12



RECU DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année dernière, le nombre d'entreprises employeuses de la région recule. La variation (- 5,2 %), proche de celle du niveau national (- 3,0 %), est fortement impactée par le secteur santé qui représente 82,9 % des entreprises employeuses.

Entreprises champ de l'OMPL par secteur en 2020¹

	Secteur cadre de vie-technique	Secteur juridique	Secteur santé	Hauts-de-France	Ompl
Entreprises employeuses	482	888	6632	8002	100341
Évolution 2019-2020 (%)	13,1	- 0,2	- 6,9	- 5,2	- 3,0
Taux d'entrée (%)	27,7	17,3	10,7	12,3	14,1
Taux de sortie (%)	14,3	17,5	17,6	17,4	17,1
Taux de rotation (%)	21,0	17,4	14,2	14,9	15,6

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



Entreprise employeuse : entreprise du champ de l'OMPL sur la période 2009-2020. À partir de 2018 les organismes de formation ou professionnels sont comptés ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.

Secteur cadre de vie-technique

Entreprises d'architecture

Entreprises d'experts en automobile

Secteur juridique

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

Secteur santé

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires



ÉVOLUTIONS SECTORIELLES CONTRASTÉES

- Pour le secteur cadre de vie-technique, la tendance est à la hausse (+ 13,1 %). L'évolution est largement influencée par les entreprises d'architecture qui représentent 92,5 % des structures entrepreneuriales.
- Le secteur juridique connaît une légère diminution (- 0,2 %) du nombre d'entreprises largement déterminée par les cabinets d'avocats qui concentrent 78,7 % des entreprises du secteur. La branche est caractérisée par le deuxième taux de rotation le plus élevé (17,5 %) lié à d'importants mouvements de main-d'œuvre dans les plus petites structures.
- Le secteur santé enregistre une diminution remarquable (- 6,9%) sous l'effet de l'évolution des cabinets médicaux, des cabinets dentaires et de la pharmacie d'officine qui rassemblent les plus gros contingents d'entreprises. Le recul important dans les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers (- 20,0 %) témoigne d'une restructuration profonde du tissu entrepreneurial.

Entreprises du champ de l'OMPL par branche professionnelle

	Entreprises employeuses	Évolution 2019-2020 (%)	Taux d'entrée (%)	Taux de sortie (%)	Taux de rotation (%)
Secteur cadre de vie-technique	482	13,1	27,7	14,3	21,0
Entreprises d'architecture	446	14,9	29,4	14,2	21,8
Entreprises d'experts en automobile	36	- 5,3	10,5	15,8	13,2
Secteur juridique	888	- 0,2	17,3	17,5	17,4
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	26	- 7,1	25,0	32,1	28,6
Cabinets d'avocats	699	2,0	18,5	16,5	17,5
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	34	3,0	12,1	9,1	10,6
Études d'huissiers de justice	129	- 10,4	11,1	21,5	16,3
Secteur santé	6632	- 6,9	10,7	17,6	14,2
Cabinets dentaires	1549	- 6,6	12,9	18,5	15,7
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	32	- 20,0	5,0	22,5	13,8
Cabinets médicaux	2800	- 6,3	12,6	19,4	16,0
Pharmacie d'officine	1887	- 7,5	7,2	14,8	11,0
Cliniques vétérinaires	364	- 7,8	6,6	14,4	10,5
Hauts-de-France	8002	- 5,2	12,3	17,4	14,9
Ompl	100341	- 3,0	14,1	17,1	15,6

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.

¹ : Depuis 2020, suite à la loi 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le périmètre de l'OMPL est modifié. Il regroupe désormais 11 branches, toutes adhérentes à l'OPCO EP, au lieu de 13 précédemment.



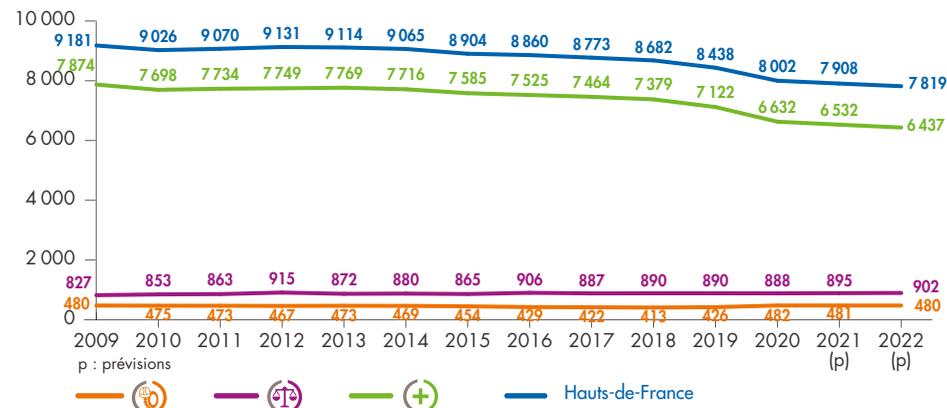
MOINS D'ENTREPRISES

Entre 2009 et 2020, le nombre d'entreprises du champ de l'OMPL régional a diminué de 1 179 unités.

Les dynamiques sectorielles sont toutefois différentes :

- les secteurs cadre de vie-technique et juridique sont en progression (respectivement + 61 et + 2 entreprises) ;
- le secteur santé est en recul (- 1 242 entreprises).

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par secteur



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



DIMINUTION MARQUÉE DU NOMBRE D'ENTREPRISES

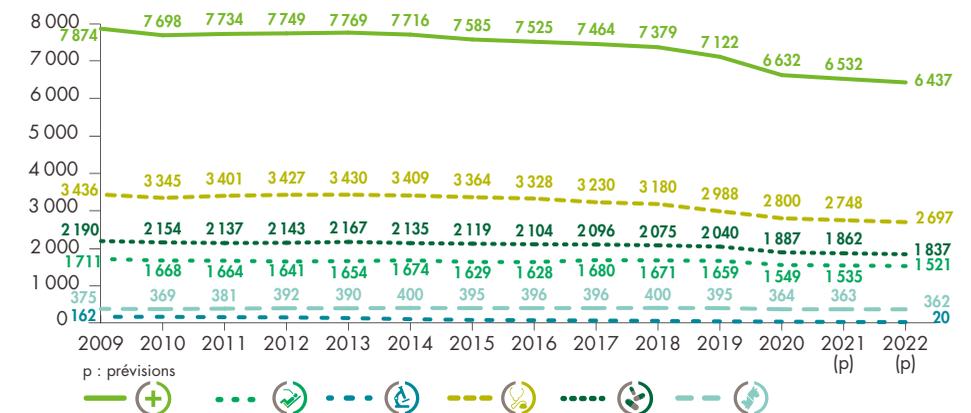
Par rapport à 2009, le secteur a vu le nombre d'entreprises reculer de - 1 242 unités.

Toutes les branches sont marquées par un mouvement de repli.

L'évolution la plus importante en volume concerne les cabinets médicaux avec une variation de - 636 entreprises.



Secteur santé



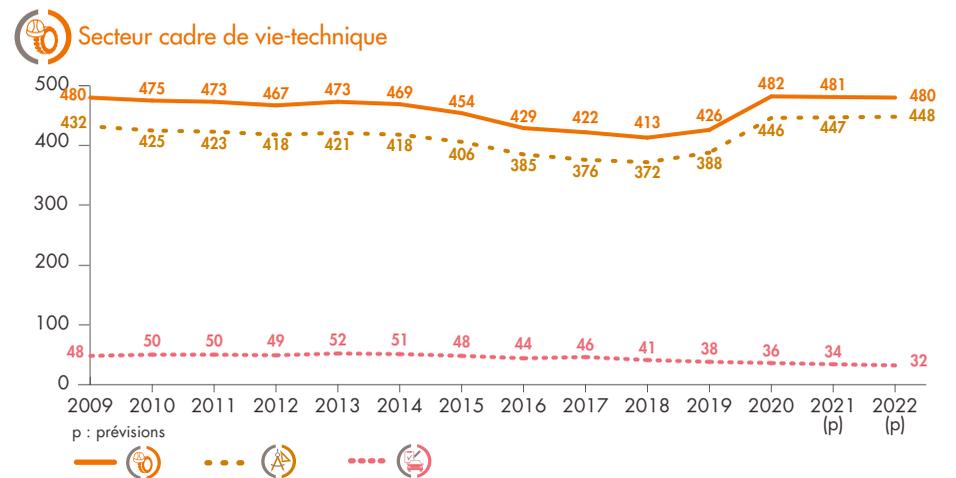
Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



TENDANCE À LA BAISSÉ

De 2009 à 2020, la variation positive du secteur (+ 2 entreprises) est expliquée par une progression du nombre d'entreprises d'architecture (+ 14) qui masque l'effet de la baisse observée pour les entreprises d'experts en automobiles (- 12).

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par branche professionnelle



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.

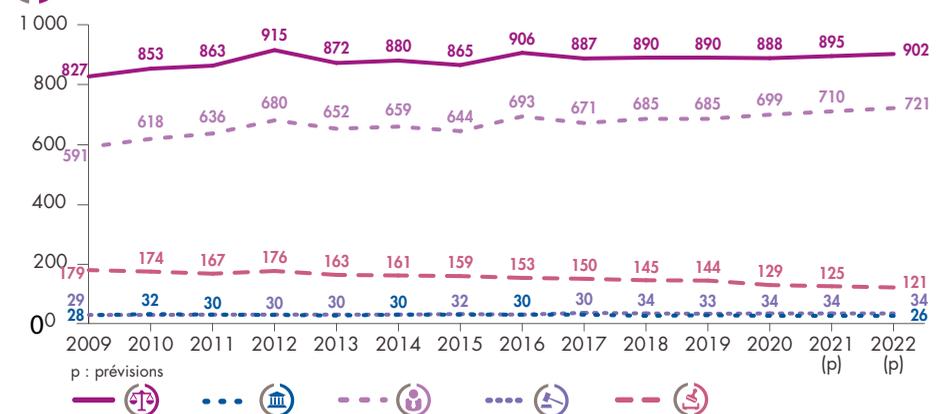


PROGRESSION MARQUÉE

De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises s'est accru de + 61 unités.

En volume, la branche des cabinets d'avocats connaît la plus forte variation (+ 108 entreprises). En raison du nombre d'entreprises qu'elle rassemble (78,7 %), l'évolution de cette branche influe très fortement l'ensemble du secteur.

Secteur juridique



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



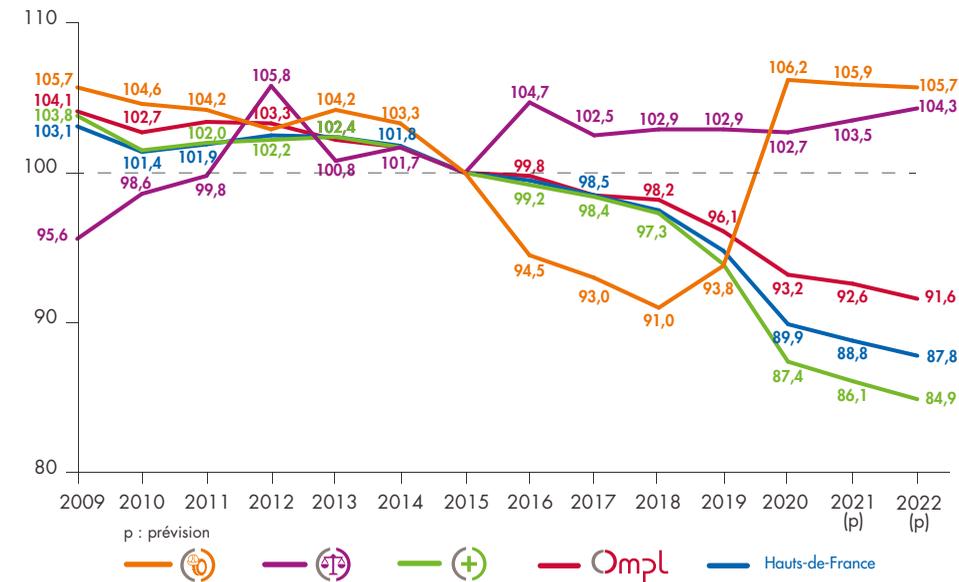
REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES

De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises employeuses est tendanciellement orienté à la baisse.

Le phénomène est particulièrement marqué pour le secteur santé qui, en proportion, connaît la plus forte variation négative.

Une rupture de série intervient en 2015 sur les données établissements. Avant cette date, les établissements du secteur juridique et des entreprises d'experts en automobile ne pouvaient pas être comptabilisés. L'année 2015 est donc prise en référence.

Entreprises employeuses du champ de l'OMPL Évolution annuelle, 2009-2020 (indice base 100 en 2015)



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, estimations.



Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprise employeuse : entreprise du champ de l'OMPL sur la période 2009-2020. À partir de 2018 les organismes de formation ou professionnels sont comptés ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

Entreprise individuelle (EI) : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Société commerciale et assimilée : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.



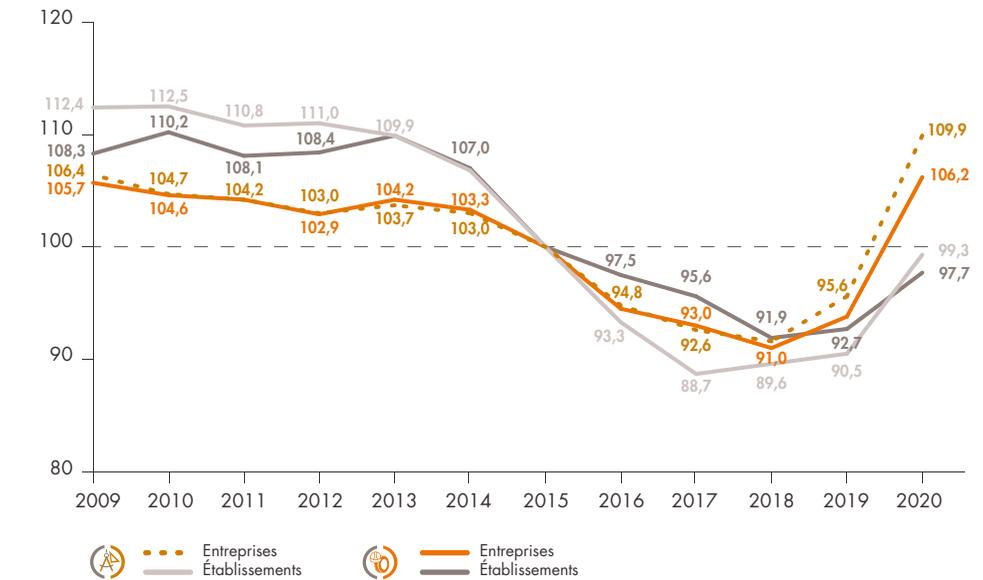
PLUS D'ENTREPRISES MAIS MOINS D'ÉTABLISSEMENTS

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a augmenté. En revanche, le stock d'établissements tend à décroître. Un mouvement de fusion des entreprises est à l'œuvre et leurs implantations géographiques sont moins nombreuses. Le tissu entrepreneurial devient moins dense.

Entreprises et établissements employeurs du secteur cadre de vie-technique Évolution annuelle, 2009-2020 (indice base 100 en 2015)



Entreprises d'architecture



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.

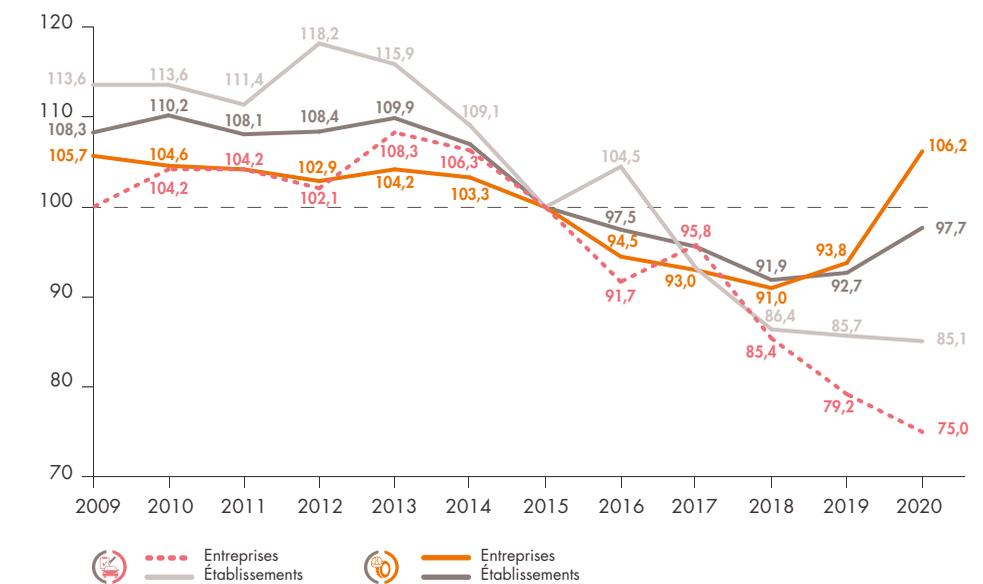


RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a très fortement diminué. Le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.



Entreprises d'experts en automobiles



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.

Secteur cadre de vie-technique

Entreprises d'architecture

Entreprises d'experts en automobile

Secteur juridique

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

Secteur santé

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires



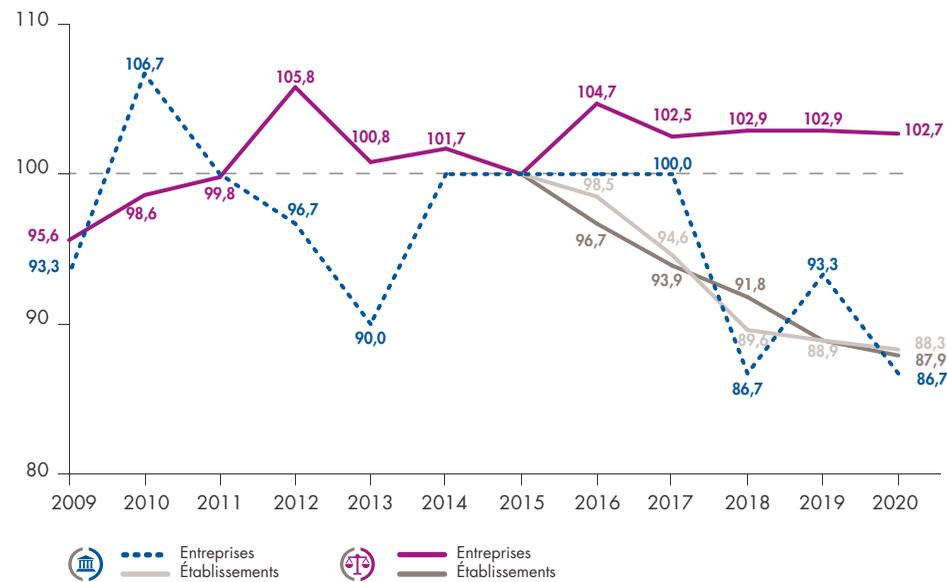
RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a diminué. Selon les données disponibles, le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Entreprises et établissements employeurs du secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.

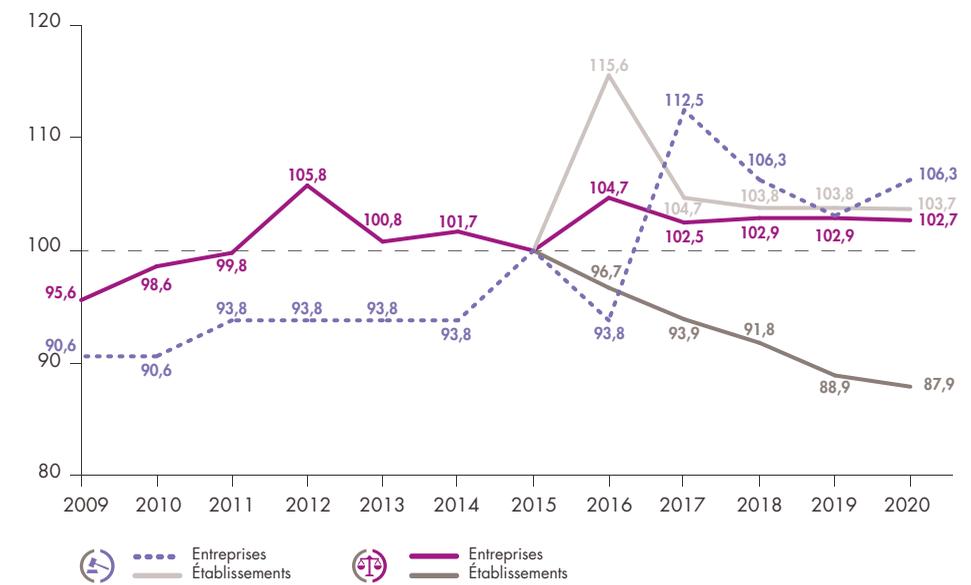


RENFORCEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Par rapport à 2009, le stock d'entreprises a fortement augmenté. Selon les données disponibles, le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre une croissance globale du nombre de structures employeuses.



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



PLUS D'ENTREPRISES MAIS MOINS D'ÉTABLISSEMENTS

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement augmenté. En revanche, selon les données disponibles, le stock d'établissements tend à décroître. Un mouvement de fusion des entreprises est à l'œuvre et leurs implantations géographiques sont moins nombreuses. Le tissu entrepreneurial devient moins dense.



Cabinets d'avocats



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement diminué. Selon les données disponibles, le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.



Études d'huissiers de justice



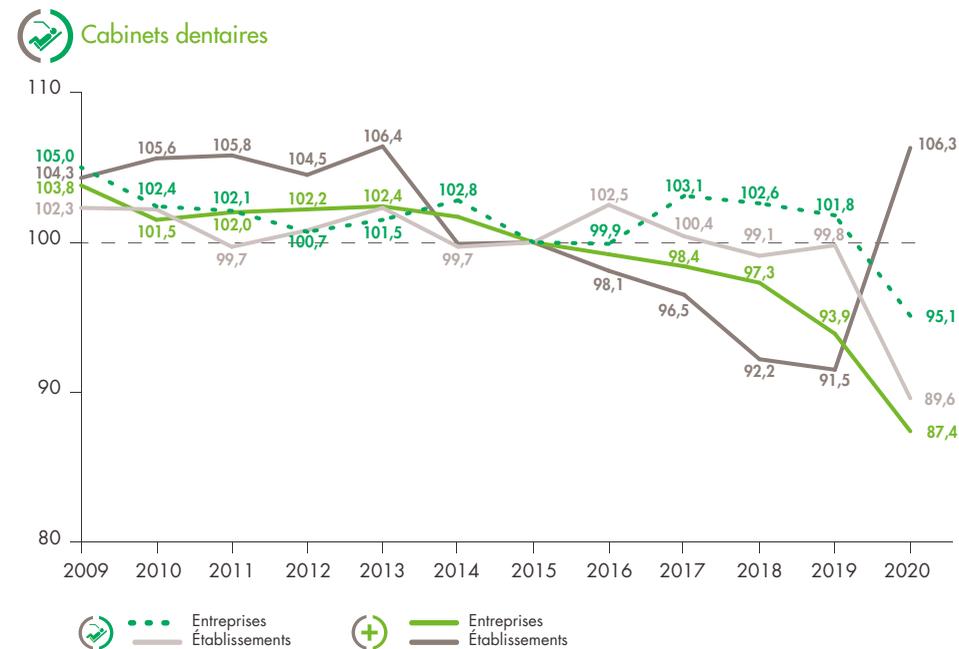
Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement diminué.
Le stock d'établissements suit un mouvement similaire.
Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Entreprises et établissements employeurs du secteur santé Évolution annuelle, 2009-2020 (indice base 100 en 2015)

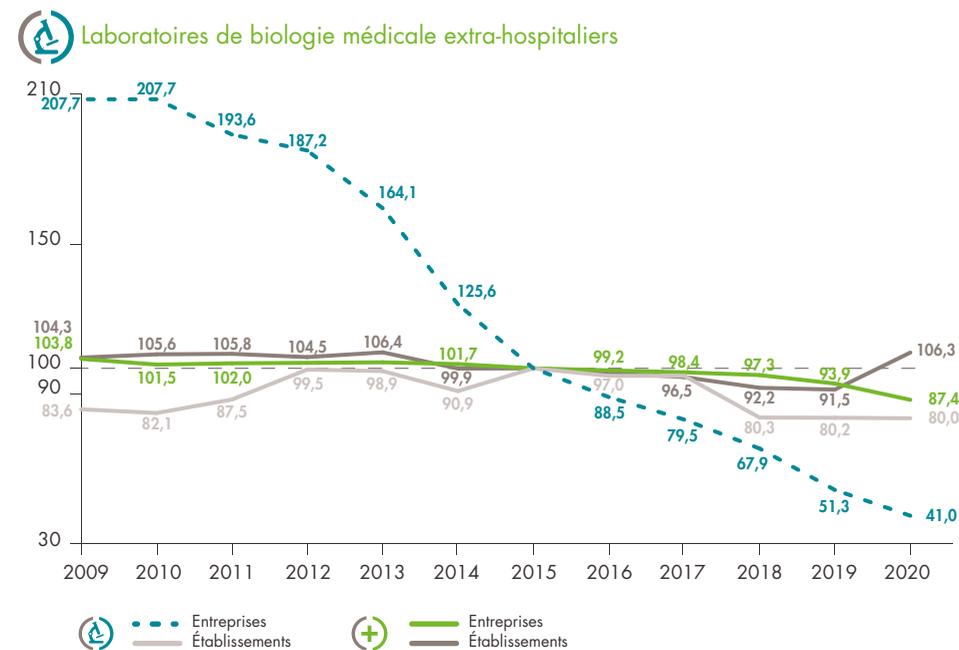


Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a très fortement diminué.
Le stock d'établissements suit un mouvement similaire.
Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.



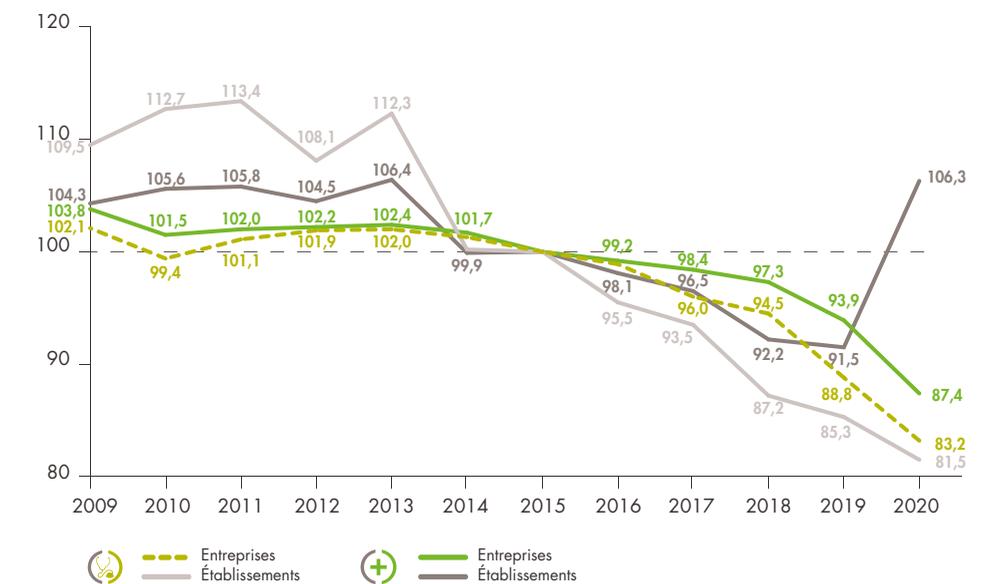
Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a très fortement diminué.
Le stock d'établissements suit un mouvement similaire.
Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Cabinets médicaux



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



ÉROSION ENTREPRENEURIALE

Par dispositions légales, la branche de la pharmacie d'officine regroupe uniquement des entreprises mono-établissement.
Leur volume est en forte diminution.
Par rapport à 2015, leur nombre a ainsi varié de - 10,9 % en 2020.

Pharmacie d'officine



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.

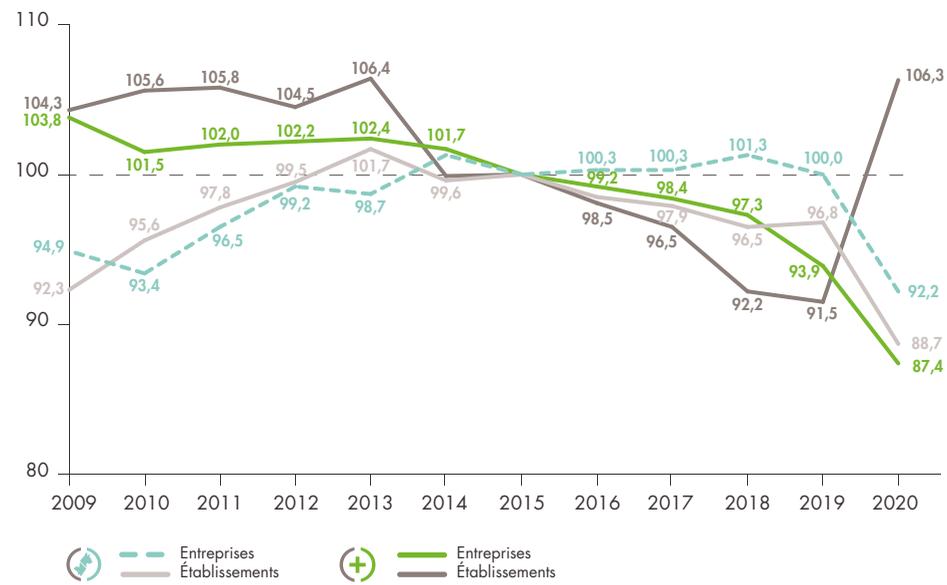


RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a diminué. Le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.



Cliniques vétérinaires



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirene 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



UN À CINQ EMPLOIS ETP

Huit entreprises sur dix génèrent un à cinq emplois ETP. Néanmoins, des différences sont observables en fonction des branches :

- dans celle des entreprises d'architecture, les structures de moins de six emplois ETP sont représentatives de la branche (83,8 %) ;
- à l'opposé, dans celle des entreprises d'experts en automobile, les entreprises de plus de six emplois ETP sont largement surreprésentées (52,7 %).



UN MONDE DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

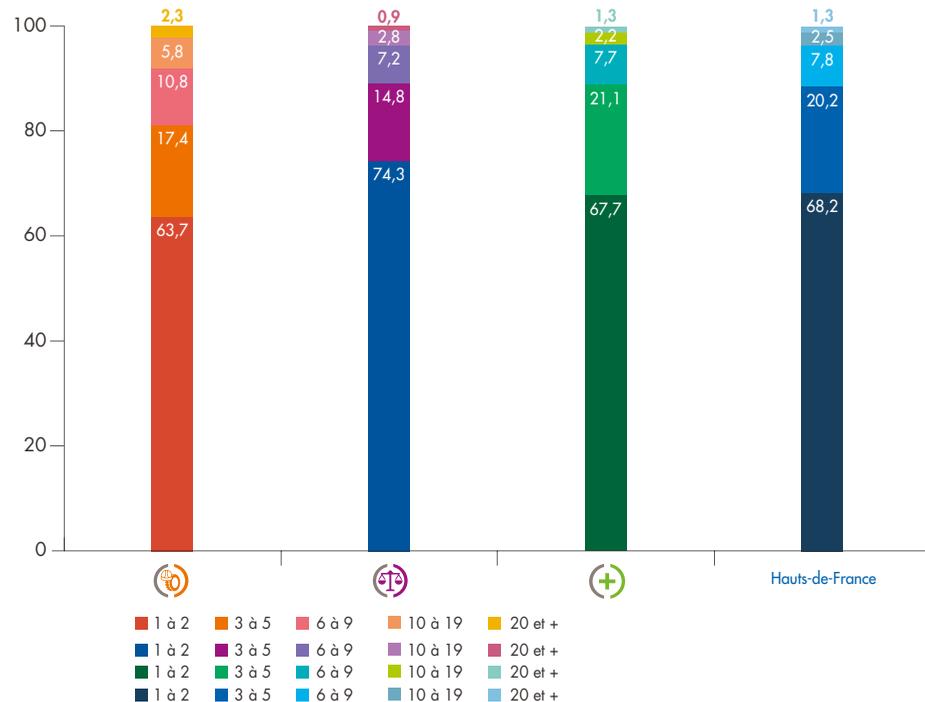
Les entreprises générant moins de 10 emplois en équivalent temps plein (ETP) représentent 96,2 % des entreprises du champ de l'OMPL dans les Hauts-de-France.

Au niveau régional, ces très petites entreprises animent les activités libérales.

Cette caractéristique se rencontre dans les trois secteurs avec quelques nuances par rapport à l'ensemble régional :

- le secteur cadre de vie-technique est caractérisé par une sous-représentation globale des entreprises comptant un à neuf emplois ETP (- 4,3 points) ;
- le secteur juridique présente une répartition similaire ;
- à l'opposé, cette taille d'entreprise est très légèrement surreprésentée dans le secteur santé (+ 0,3 point).

Répartition des entreprises employeuses par taille et secteur (emplois ETP, %)



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2020.



MOINS DE SIX EMPLOIS ETP

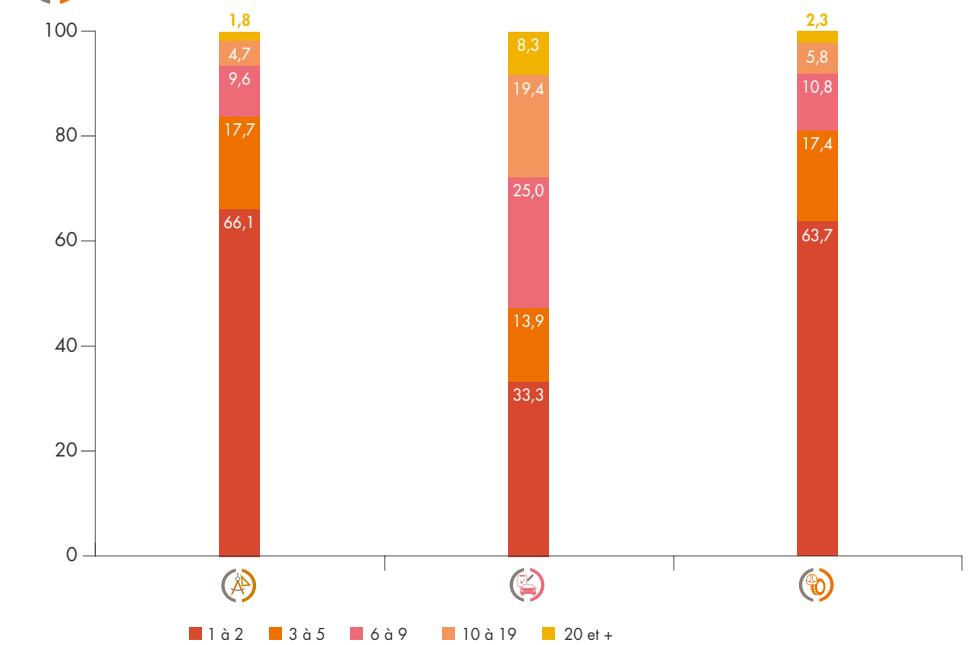
La branche des cabinets d'avocats est caractérisée par une surreprésentation des entreprises générant moins de trois emplois ETP (82,8 %).

La structure du secteur dépend directement de cette branche qui recouvre 89,7 % des entreprises. Les répartitions sont assez différentes dans les autres branches :

- dans celles des études d'huissiers de justice et des administrateurs et mandataires judiciaires, les structures comptant 6 à 9 emplois ETP et plus sont relativement fréquentes (42,2 % et 36,4 %) ;
- dans celle des offices de commissaires-priseurs judiciaires et des sociétés de ventes volontaires, les structures de 3 à 9 emplois ETP sont surreprésentées (47,1 %).

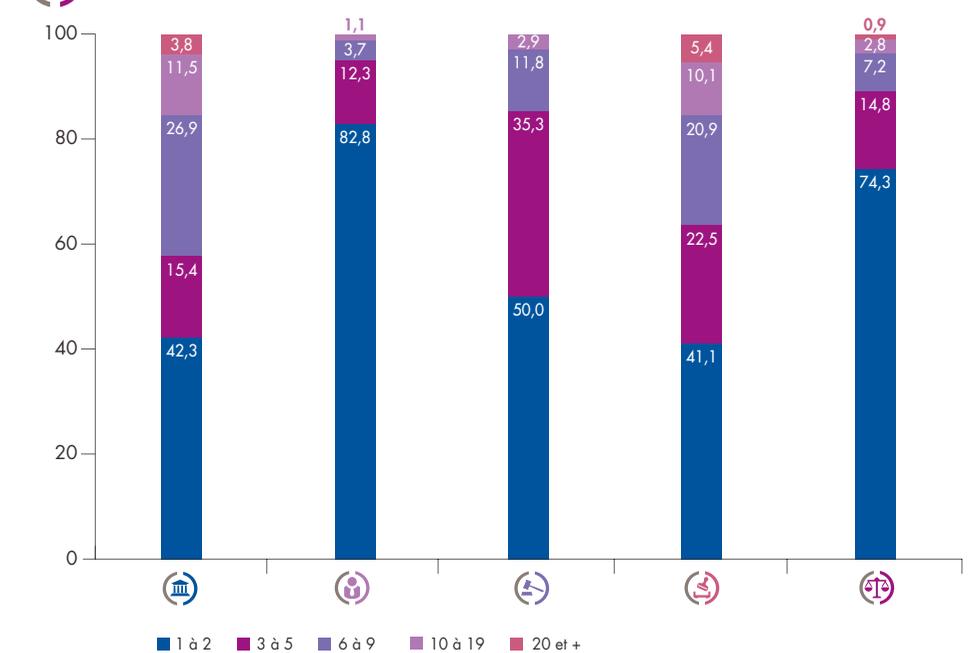
Répartition des entreprises employeuses par taille et branche professionnelle (emplois ETP, %)

Secteur cadre de vie-technique



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.

Secteur juridique

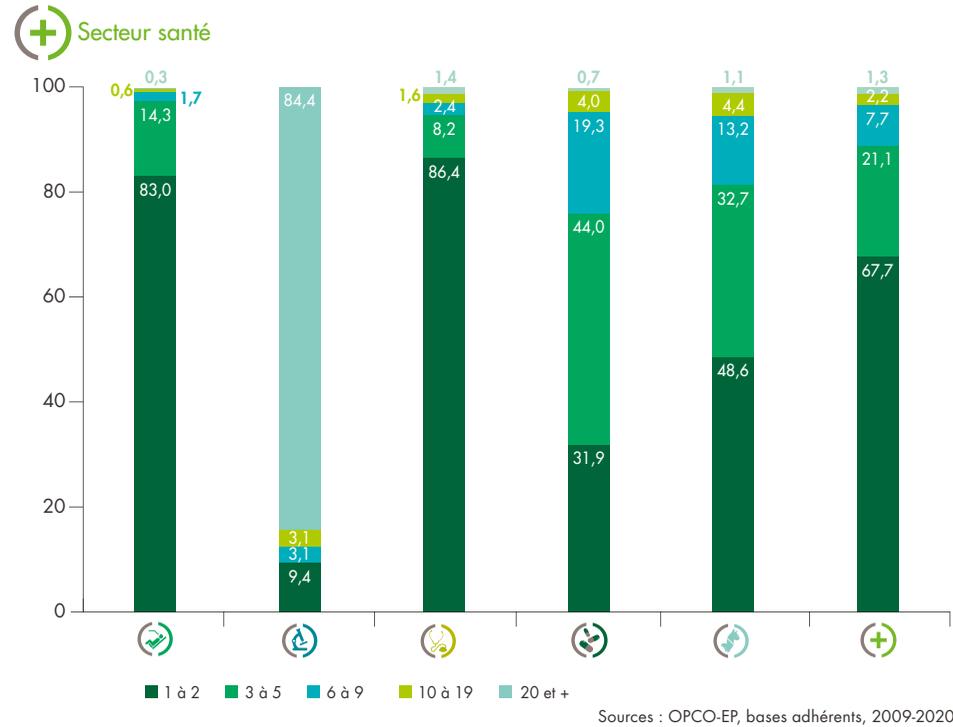


Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



MOINS DE SIX EMPLOIS ETP

88,8 % des entreprises du secteur génèrent un à cinq emplois ETP. Mais 87,5 % des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers comptent au moins dix emplois ETP. La configuration des cabinets dentaires, des cabinets médicaux et, dans une moindre mesure, des cliniques vétérinaires est symétriquement opposée, puisque la plus importante proportion de ces entreprises a moins de trois emplois ETP. La pharmacie d'officine est dans une situation intermédiaire avec une part plus importante d'entreprises de trois à cinq emplois ETP (44,0 %).

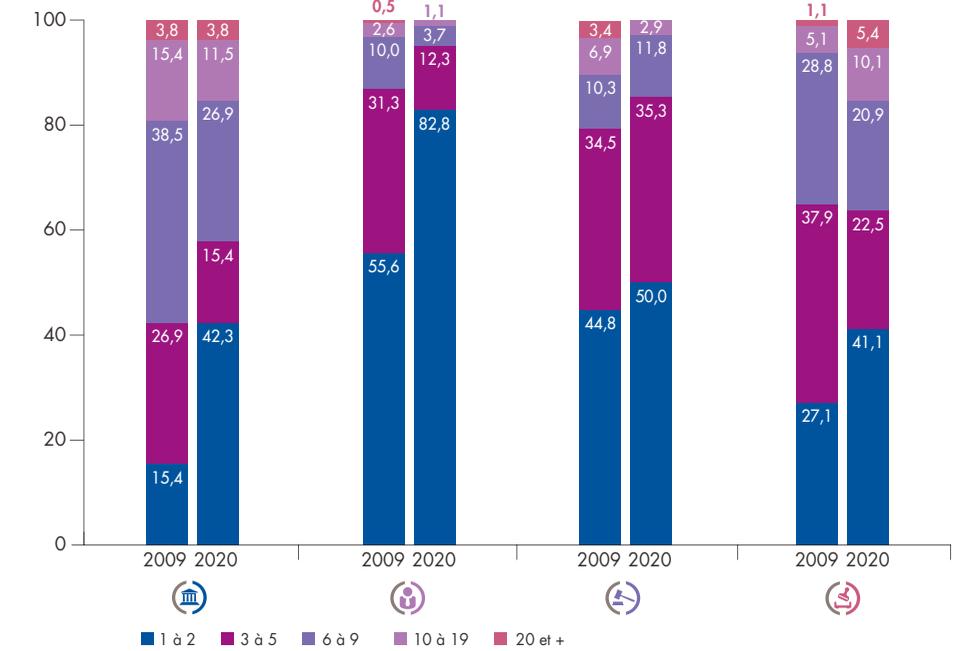


ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES SIMILAIRES

Pour toutes les branches, la part des entreprises générant moins de trois emplois ETP est celle qui a le plus progressé.



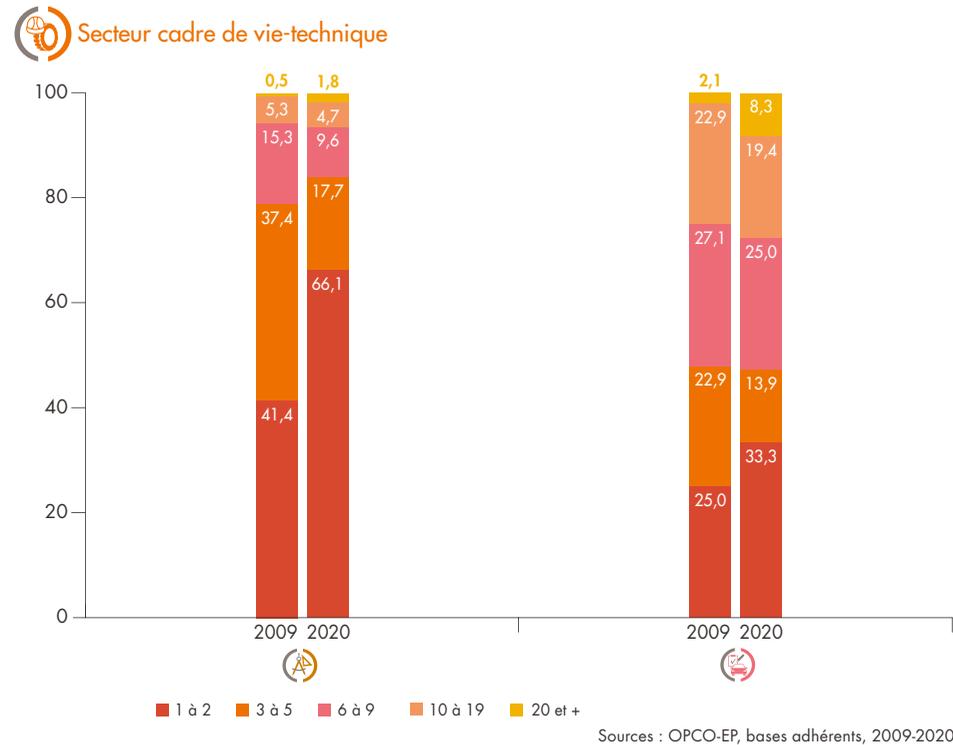
Secteur juridique



ÉVOLUTIONS SIMILAIRES

Dans la branche des entreprises d'architecture, la proportion de structures générant entre 3 et 19 emplois ETP recule (- 26,0 points) sous l'effet d'une dualisation du tissu entrepreneurial au profit des plus petites et des plus grandes structures. De même, dans la branche des entreprises d'experts en automobile, seules les parts des entreprises de 1 à 2 emplois ETP et de 20 emplois ETP et plus progressent (+ 8,3 points et + 6,2 points) au détriment des structures d'effectifs intermédiaires.

Évolution de la répartition des entreprises employeuses par taille et branche professionnelle (emplois ETP, %)

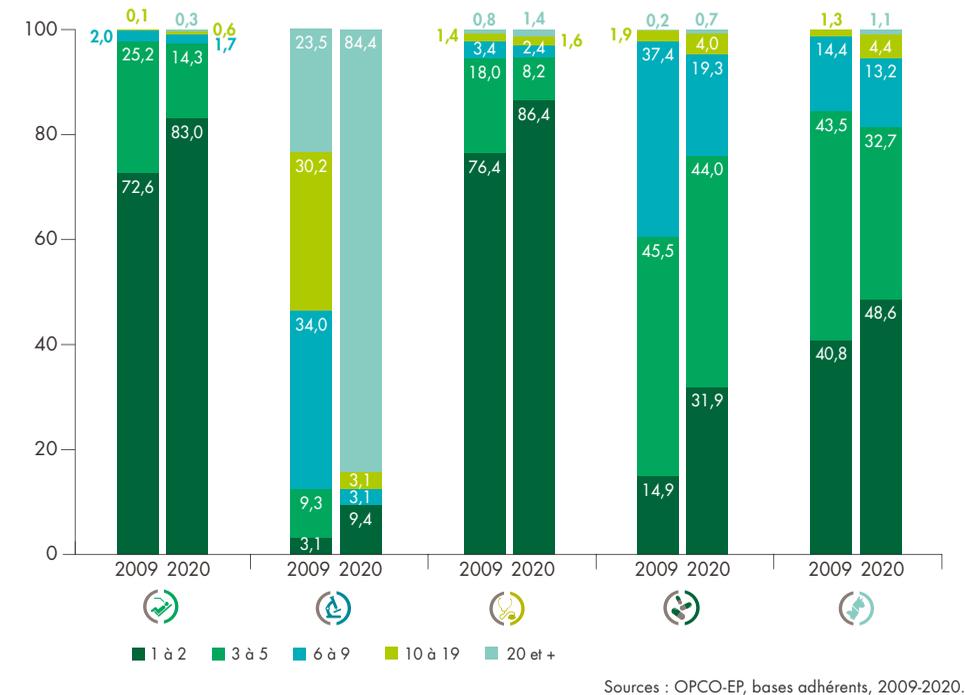


DIFFÉRENTES TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION

Dans la branche des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, la part des entreprises générant plus de 19 emplois ETP connaît la plus forte progression (+ 60,9 points). Dans les autres branches, les entreprises comptant moins de trois emplois ETP voient leur part s'accroître plus fortement.



Secteur santé

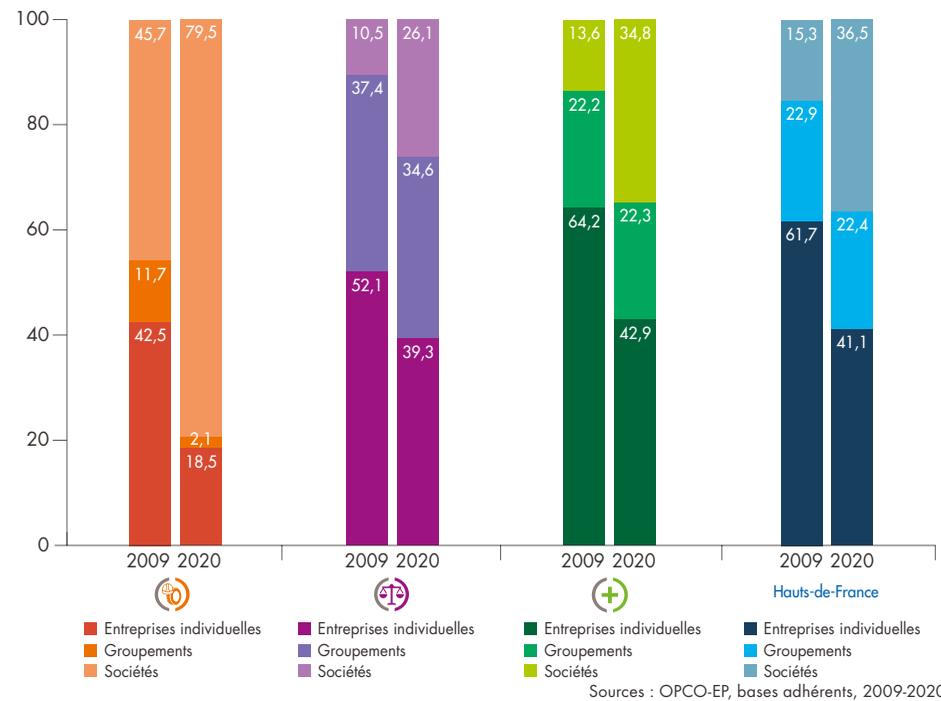




DOMINANCE DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Traditionnellement, l'entreprise individuelle est la structure juridique la plus fréquente. Mais, par rapport 2009, elle n'est plus majoritaire dans aucun secteur. Elle perd du terrain au profit des sociétés. Ce phénomène reflète une gestion plus entrepreneuriale des structures.

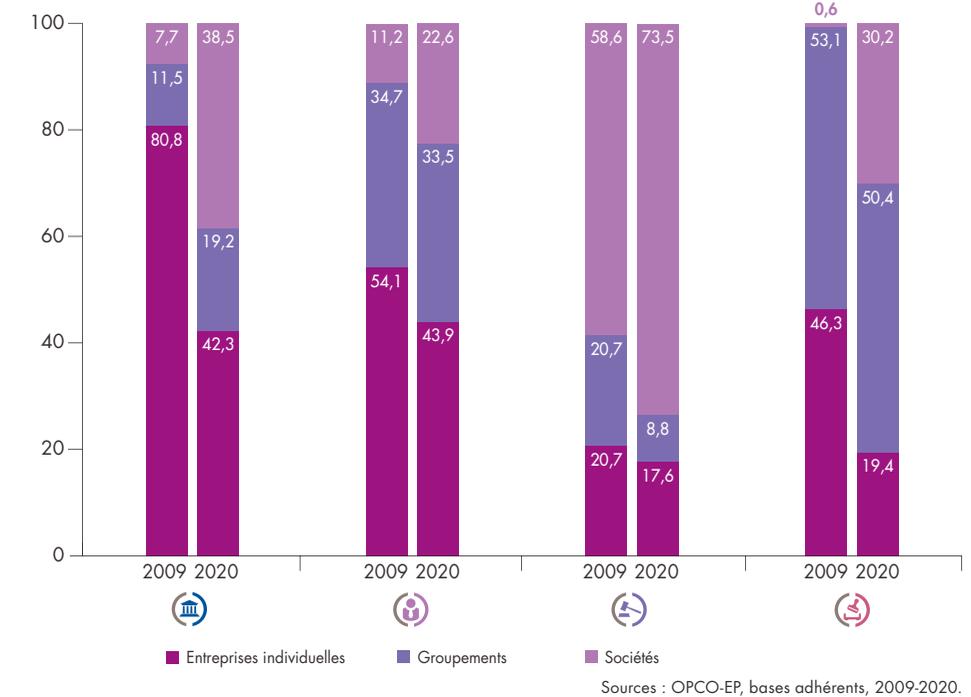
Évolution de la répartition des entreprises employeuses par statut juridique et secteur (%)



NETTE PROGRESSION DES SOCIÉTÉS

Par rapport à 2009, la forme juridique de l'entreprise individuelle ne reste prépondérante que dans les branches des études d'administrateurs et mandataires judiciaires (42,3 %) et des cabinets d'avocats (43,9 %). Néanmoins, les sociétés tendent à progresser dans toutes les branches, et plus particulièrement dans celle des études d'administrateurs et mandataires judiciaires (+ 14,9 %) et des huissiers de justice (+ 29,6 %).

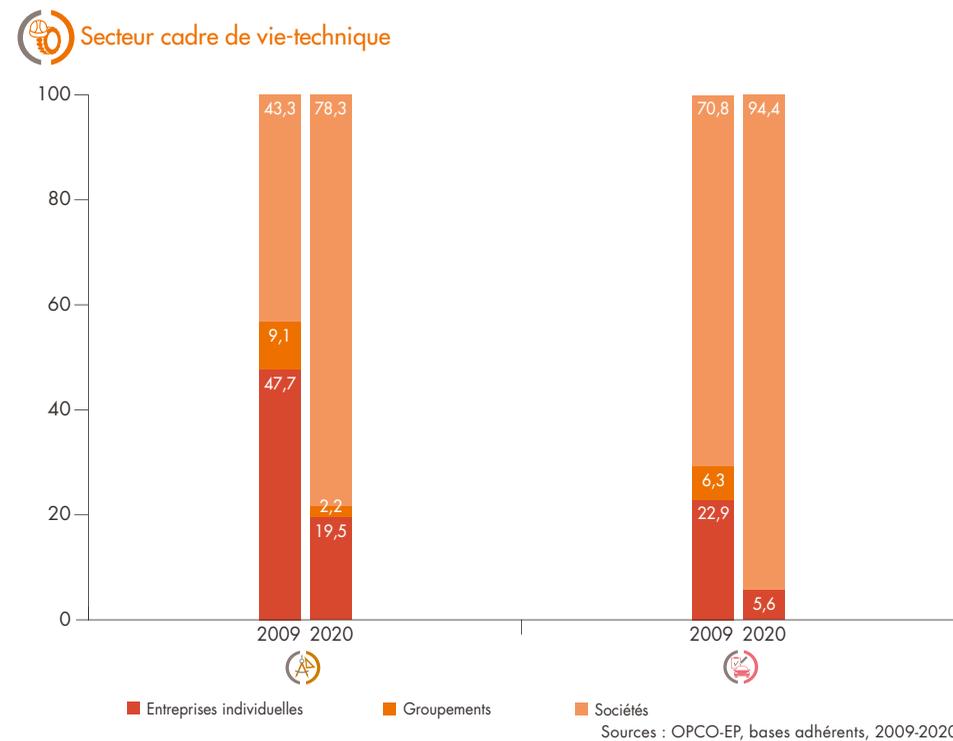
Secteur juridique



ENTREPRENEURIALISATION DU SECTEUR

Depuis 2009, la part des sociétés a progressé de 35,0 points dans les entreprises d'architecture et de 23,6 points dans les entreprises d'experts en automobile. Cette évolution traduit une mutation structurelle profonde des entreprises et de leur mode de gestion.

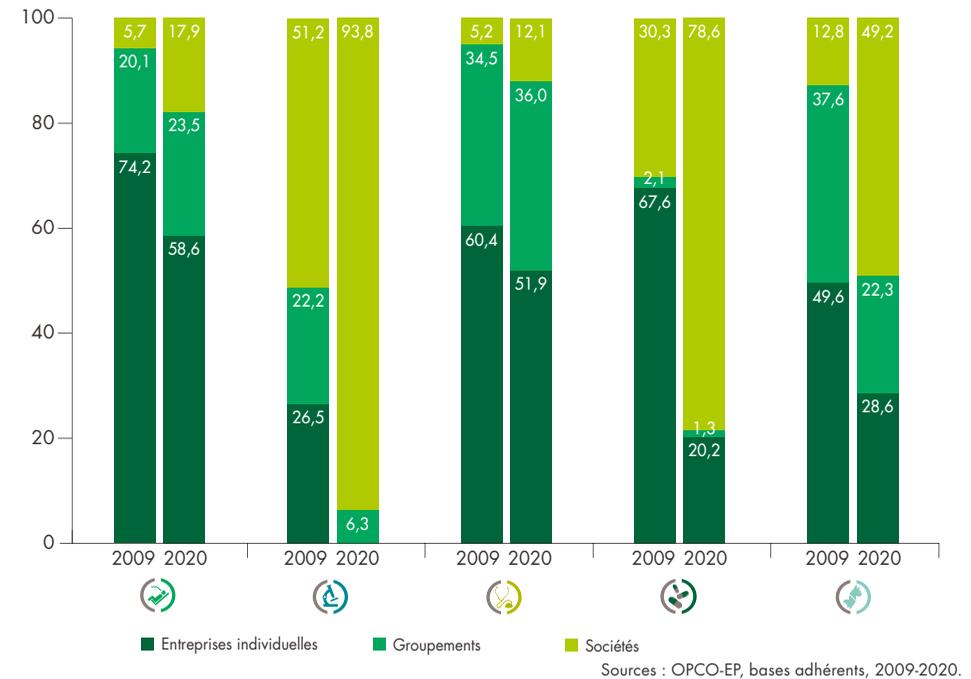
Évolution de la répartition des entreprises employeuses par statut juridique et branche professionnelle (%)



ENCORE BEAUCOUP D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Les branches du secteur sont traditionnellement marquées par une forte proportion d'entreprises individuelles. Cependant, toutes les branches comptent de plus en plus de sociétés. Dans celles des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, de la pharmacie d'officine et des cliniques vétérinaires, elles constituent aujourd'hui la forme juridique dominante. Ces évolutions traduisent d'importantes mutations du tissu entrepreneurial.

Secteur santé





Baromètre régional Emploi-Formation

HAUTS-DE-FRANCE

La partie « salariés » du baromètre OMPL présente les informations saillantes concernant les salariés du périmètre de l'OMPL.

Celle-ci est construite à partir :

- des données de la DADS 2018, fournies par l'INSEE, des 13 branches professionnelles du périmètre de l'OMPL à cette date ;
- des données « formation 2020 » issues de la base formation 2020 de l'OPCO EP. Depuis 2020, suite à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et la transformation des OPCA en OPCO (opérateurs de compétences), 2 branches « entreprises d'économistes de la construction » et « cabinets de géomètres » adhèrent à un autre OPCO et ne font plus partie du champ de l'OMPL. De ce fait, seules les 11 branches du nouveau périmètre de l'OMPL sont prises en compte dans la fiche « formation professionnelle ».

Salariés

Effectifs salariés	26
Effectifs par genre	31
Catégories sociales	33
Contrats de travail	37
Temps de travail	39
Effectifs par tranche d'âge	41
Mobilité annuelle	43
Rémunération nette annuelle	44
Formation professionnelle	45
Chômage annuel	50

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :

www.ompl.fr

Effectifs salariés régionaux du champ de l'OMPL

	Auvergne Rhône-Alpes	Bourgogne Franche Comté	Bretagne	Centre-Val de Loire	Corse*	DOM*	Grand Est	Hauts-de France	Île-de France	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	PACA	Ompl
	8759	1417	3312	1490	334	1108	3520	3730	17449	2196	5409	4847	3710	3966	61247
	5654	726	2170	754	193	555	2202	2196	13805	1175	3150	2932	2408	2343	40263
	709	77	161	72	37	53	168	133	688	159	327	312	206	223	3325
	655	216	234	229	33	147	380	560	875	317	521	565	393	491	5616
	1741	398	747	435	71	353	770	841	2081	545	1411	1038	703	909	12043
	7548	1771	2162	1758	235	1136	3735	4297	25719	2343	4839	4676	2636	5168	68023
	446	124	149	130	17	89	261	245	840	133	279	339	143	367	3562
	5579	993	1530	1078	128	639	2317	2632	21195	1488	3226	3210	1945	3385	49345
	325	215	169	119	0	10	242	198	1513	157	155	150	113	182	3548
	1198	439	314	431	90	398	915	1222	2171	565	1179	977	435	1234	11568
	39197	13531	15718	11770	1767	9716	29189	27820	54920	15878	31041	33532	17044	31208	332331
	6137	1757	2135	1508	188	1249	4508	3098	10506	1734	3605	4059	2272	4645	47401
	5498	1823	2048	1742	279	1406	4313	3905	8438	2049	4273	4830	2115	4633	47352
	10588	3481	4231	3021	415	2549	7713	7593	13365	3939	8520	9876	4763	8094	88148
	14077	5235	5753	4580	759	4124	10890	11410	19819	6586	12002	12443	6250	12105	126033
	2897	1235	1551	919	126	388	1765	1814	2792	1570	2641	2324	1644	1731	23397
Total	55504	16719	21192	15018	2336	11960	36444	35847	98088	20417	41289	43055	23390	40342	461601

Source : Insee, DADS 2018.

* : Donnée estimée.



35 847 SALARIÉS

La région concentre 7,8 % de l'emploi salarié total du champ de l'OMPL. Elle se situe à la septième place, entre le Grand Est et les Pays de la Loire. Son poids diffère selon les branches. Il est plus important pour les études d'huissiers de justice, les entreprises d'experts en automobile et la pharmacie d'officine.

Poids de la région dans l'ensemble national (%)

Branches professionnelles	Hauts-de-France	Autres régions
	6,1	93,9
	5,5	94,5
	4,0	96,0
	10,0	90,0
	7,0	93,0
	6,3	93,7
	6,9	93,1
	5,3	94,7
	5,6	94,4
	10,6	89,4
	8,4	91,6
	6,5	93,5
	8,2	91,8
	8,6	91,4
	9,1	90,9
	7,8	92,2
Ompl	7,8	92,2

Source : Insee, DADS 2018.

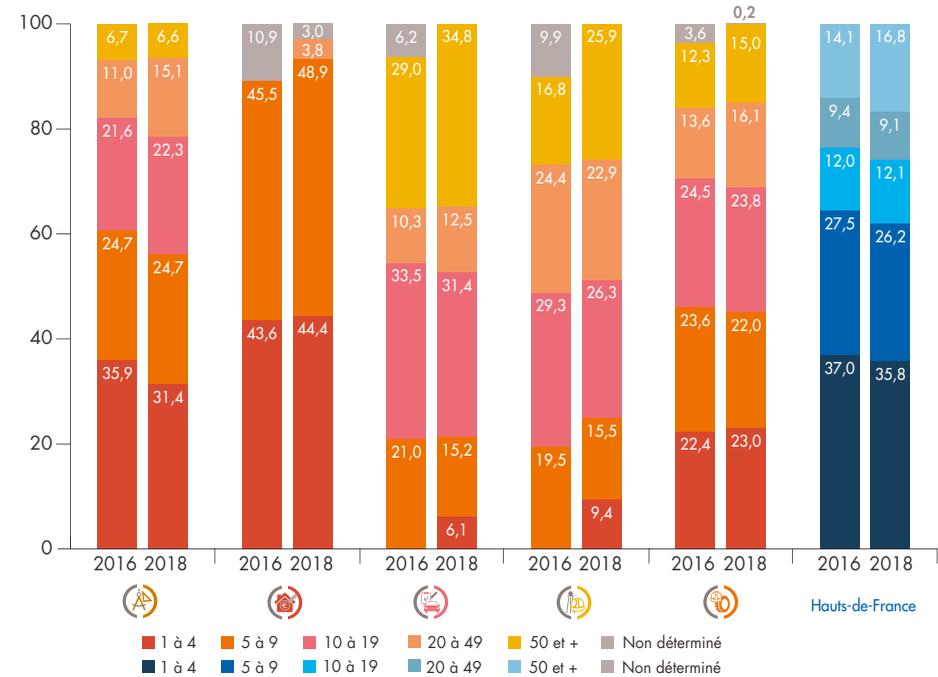


PLUS DE DEUX TIERS DES EFFECTIFS DANS DES TPE

68,8 % des salariés du secteur cadre de vie-technique travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés. Toutefois, la structure du tissu entrepreneurial évolue. Depuis 2016, la part des entreprises de moins de 20 salariés a reculé de - 1,7 point alors que celle des entreprises de 20 salariés et plus a augmenté de 5,2 points.

Répartition des salariés par taille d'entreprise (%)

Secteur cadre de vie-technique



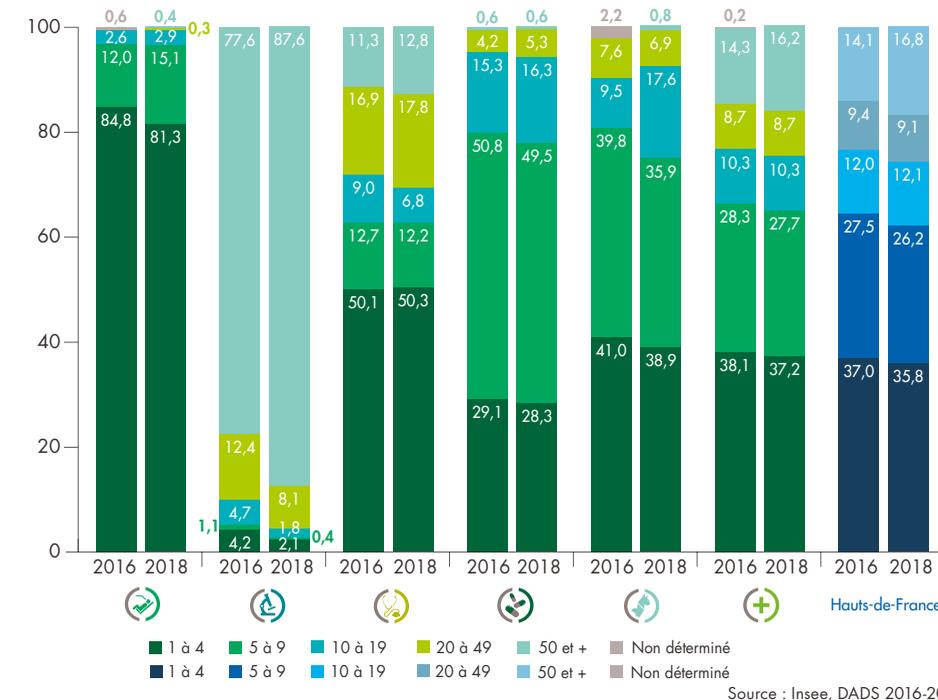
Source : Insee, DADS 2016-2018.



PRÉDOMINANCE DES TPE DANS L'EMPLOI

75,2 % des salariés du secteur santé travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés. Depuis 2016, leur proportion a reculé de - 1,5 point. Sur la même période, la part des entreprises de 20 salariés et plus a augmenté de 1,9 point.

Secteur santé



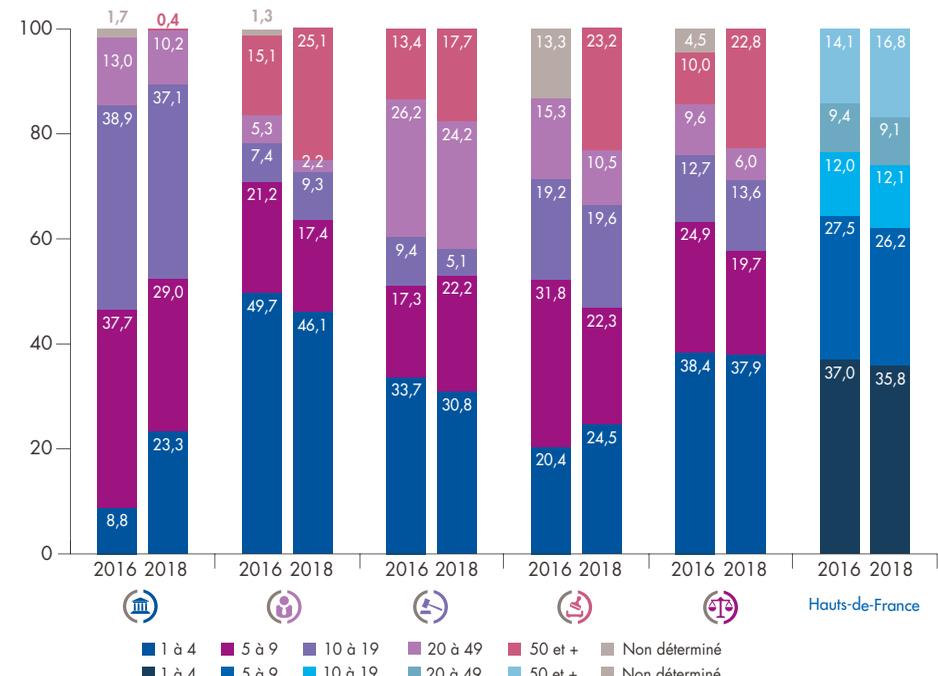
Source : Insee, DADS 2016-2018.



LA MAJORITÉ DES SALARIÉS DANS DES TPE

Au niveau régional, 71,2 % des salariés du secteur juridique travaillent dans une entreprise de moins de 20 salariés. La configuration tend à évoluer car, depuis 2016, les TPE emploient une proportion moins importante (- 4,8 points) de salariés. À l'inverse, pour les entreprises de 20 salariés et plus, leur part est en progression (+ 9,2 points).

Secteur juridique



Source : Insee, DADS 2016-2018.

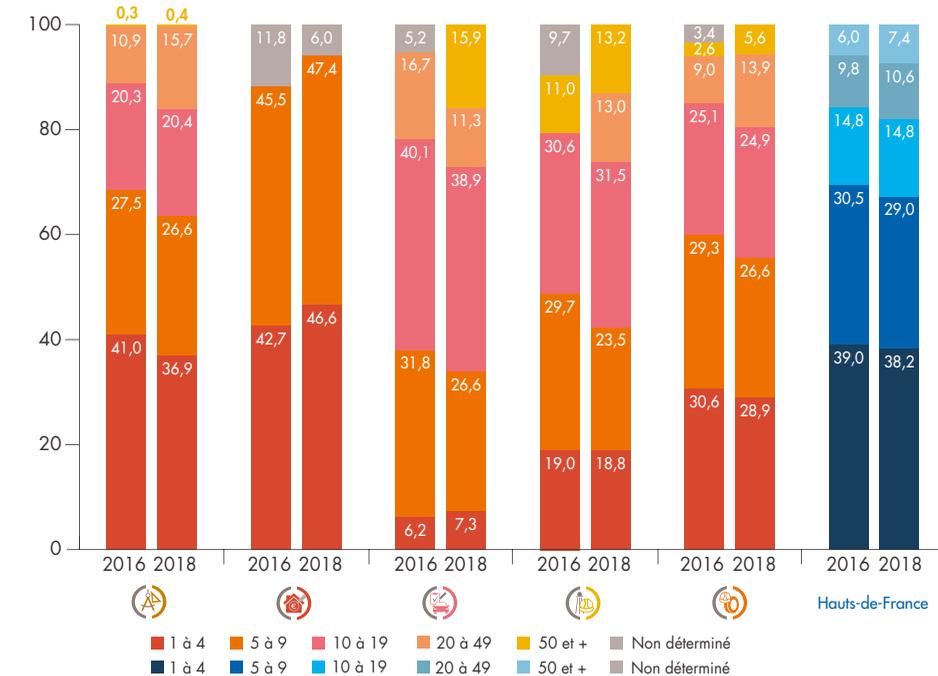


PETITES STRUCTURES TRÈS MAJORITAIRES

Au niveau régional, les établissements de moins de 20 salariés du secteur cadre de vie-technique regroupent 80,4 % des salariés. Cependant, leur proportion est en recul de - 4,6 points par rapport à 2016. L'évolution se fait au profit des établissements de taille plus importante (+ 7,9 points).

Répartition des salariés par taille d'établissement (%)

Secteur cadre de vie-technique



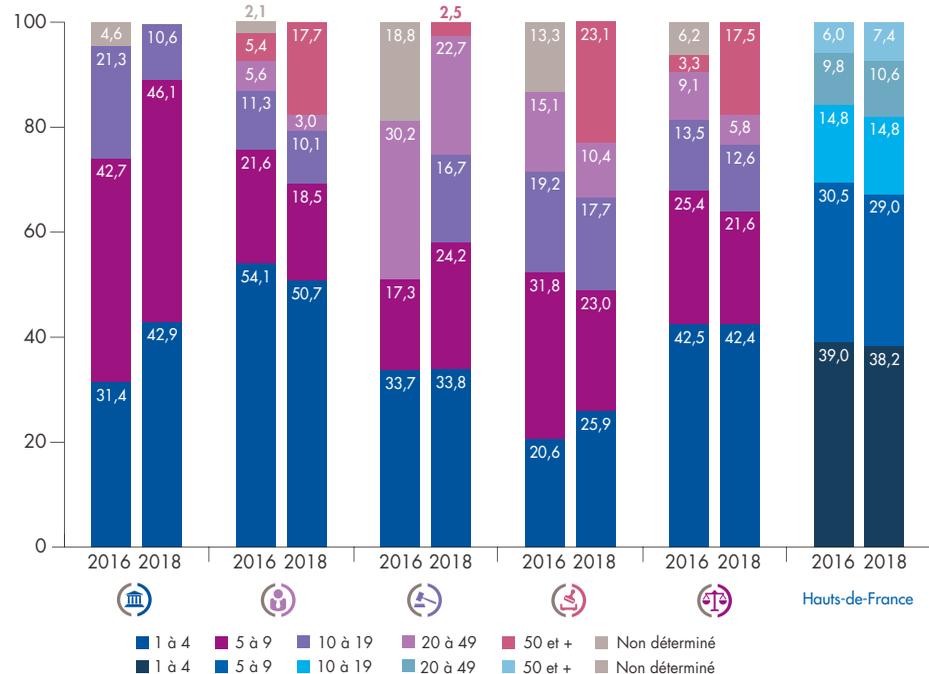
Source : Insee, DADS 2016-2018.



UN TISSU DE STRUCTURES DE PETITE TAILLE

Dans le secteur juridique, 76,6 % des salariés travaillent au sein d'établissements comptant moins de 20 salariés. Néanmoins, leur part est marquée par un repli de - 4,8 points par rapport à 2016 alors que les structures de taille plus importante voient leur poids relatif progresser (+ 10,9 points).

Secteur juridique



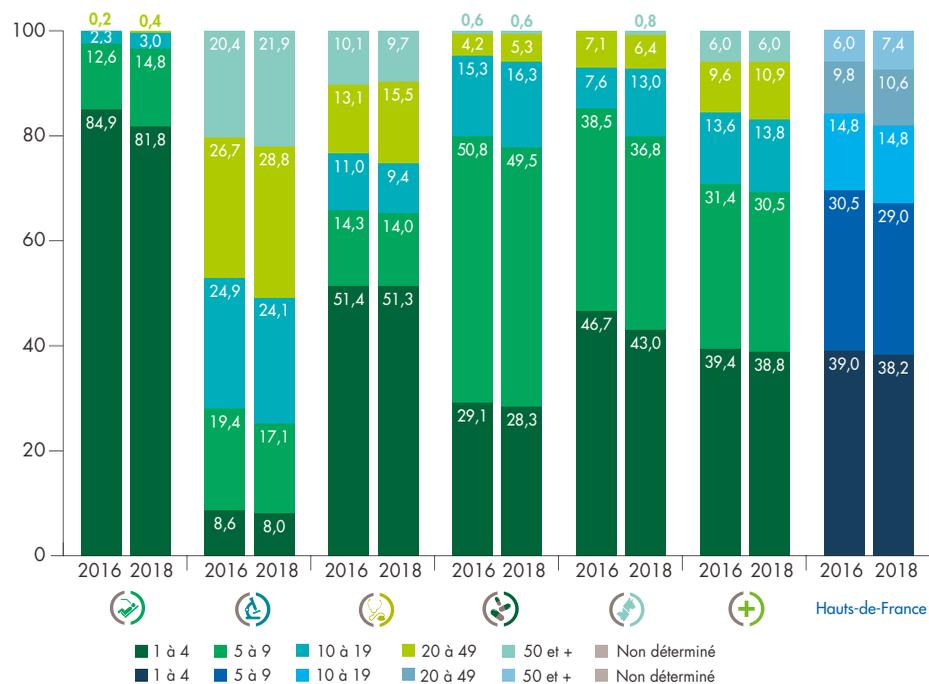
Source : Insee, DADS 2016-2018.



STRUCTURES À TAILLE HUMAINE

Au niveau régional, les établissements de moins de 20 salariés du secteur santé emploient 83,1 % des effectifs. Toutefois, leur proportion diminue (- 1,3 point) alors que les établissements de taille plus importante voient leur part progresser (+ 1,3 point).

Secteur santé



Source : Insee, DADS 2016-2018.

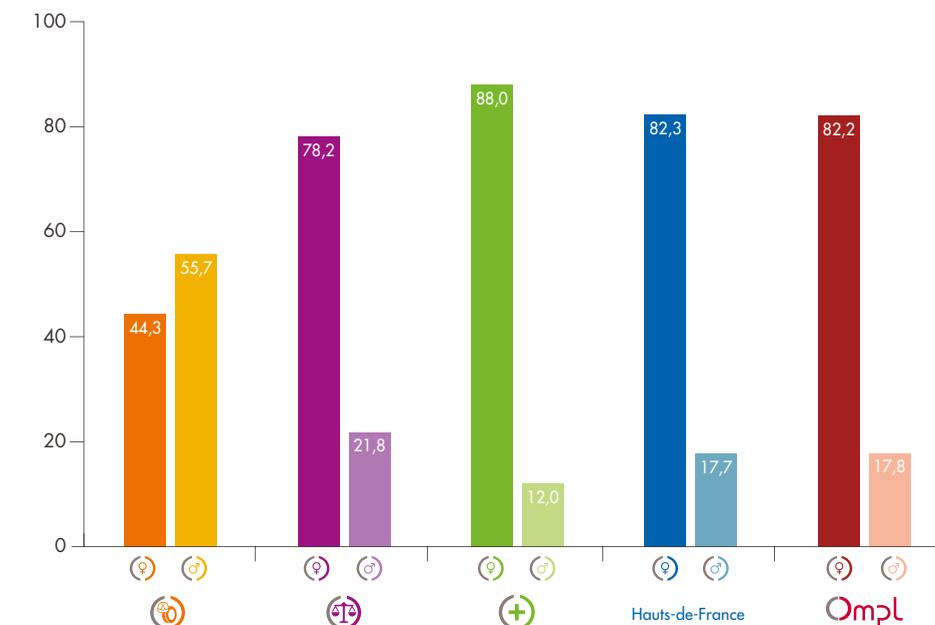
En conséquence de l'article L 5125-17 du Code de santé publique prévoyant qu'une pharmacie d'officine ne peut pas être dotée d'établissements, la répartition des salariés par établissement est similaire à celle des entreprises.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation régional est très élevé et supérieur au champ de l'OMPL. Toutefois, si la parité tend à se dessiner dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.

- Secteur cadre de vie-technique**
 - Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'économistes de la construction
 - Entreprises d'experts en automobile
 - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique**
 - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé**
 - Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires



MAJORITÉ DE FEMMES DANS PLUS DE 2/3 DES BRANCHES

- Le secteur cadre de vie-technique est le troisième employeur (10,4 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 58,9 % des emplois sectoriels, compte une faible majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (12,0 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (61,3 % des emplois sectoriels). Les autres branches sont toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (77,6 % des emplois). Le taux de féminisation des branches y est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cliniques vétérinaires.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	♀	%	♂	%	Total
Secteur cadre de vie-technique	1 653	44,3	2 077	55,7	3 730
Entreprises d'architecture	1 124	51,2	1 072	48,8	2 196
Entreprises d'économistes de la construction	41	30,8	92	69,2	133
Entreprises d'experts en automobile	247	44,1	313	55,9	560
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	241	28,7	600	71,3	841
Secteur juridique	3 360	78,2	937	21,8	4 297
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	211	86,1	34	13,9	245
Cabinets d'avocats	2 204	83,7	428	16,3	2 632
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	86	43,4	112	56,6	198
Études d'huissiers de justice	859	70,3	363	29,7	1 222
Secteur santé	24 477	88,0	3 343	12,0	27 820
Cabinets dentaires	2 920	94,3	178	5,7	3 098
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	3 337	85,5	568	14,5	3 905
Cabinets médicaux	6 730	88,6	863	11,4	7 593
Pharmacie d'officine	9 877	86,6	1 533	13,4	11 410
Cliniques vétérinaires	1 613	88,9	201	11,1	1 814
Hauts-de-France	29 490	82,3	6 357	17,7	35 847
Ompl	379 270	82,2	82 331	17,8	461 601

Source : Insee, DADS 2018.

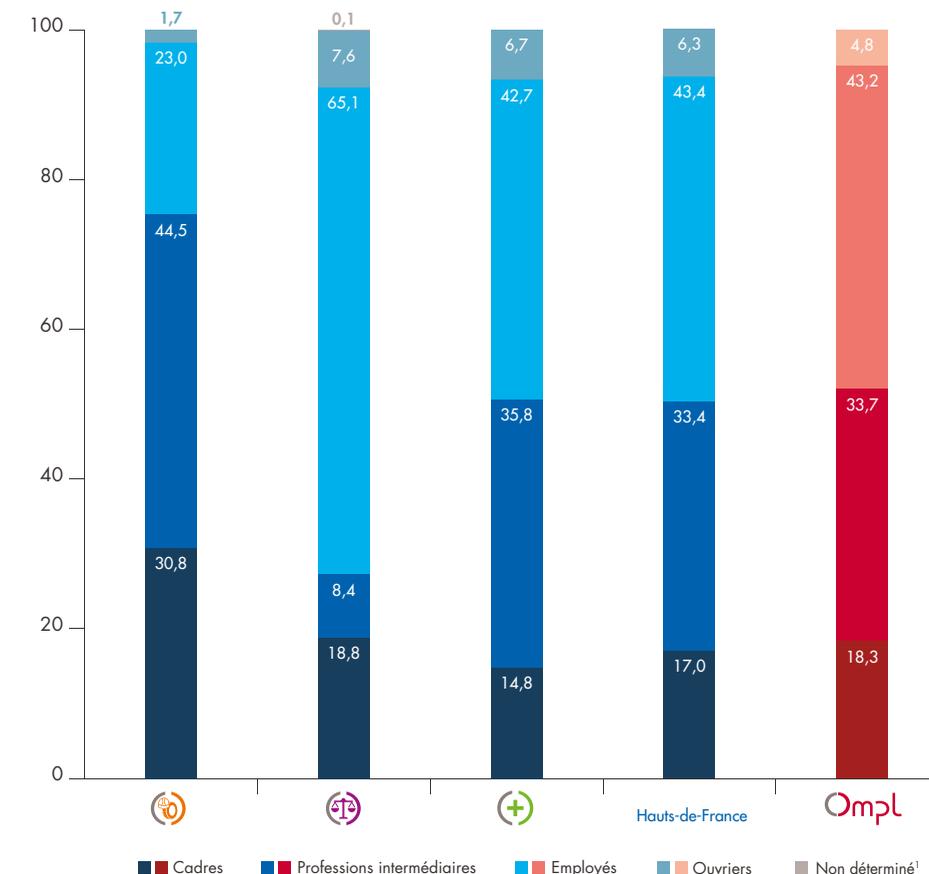


IMPORTANT PROPORTION D'EMPLOYÉS

Près de la moitié des salariés sont des employés mais des écarts sectoriels importants sont observés. Les cadres et les professions intermédiaires sont surreprésentés dans le secteur cadre de vie-technique. Tout comme les employés dans le secteur juridique.

- Secteur cadre de vie-technique
 - Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'économistes de la construction
 - Entreprises d'experts en automobile
 - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
 - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
 - Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par catégorie sociale et secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.



Catégorie sociale : la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

- Les entreprises d'architecture et les cabinets de géomètres structurent la composition socioprofessionnelle du secteur cadre de vie-technique. L'effet est très sensible pour les professions intermédiaires.
- Toutes les branches du secteur juridique recrutent majoritairement des employés. Les cabinets d'avocats se démarquent par une surreprésentation des cadres. Une nette surreprésentation des employés est constatée dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Relativement au secteur santé, caractérisé par une forte proportion d'employés, les cliniques vétérinaires et les pharmacies d'officine recrutent plus de cadres. Les pharmacies d'officine et les laboratoires de biologie médicale se démarquent par une proportion accrue de professions intermédiaires.

Répartition des salariés par catégorie sociale et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non-déterminé ¹
	30,8	44,5	23,0	1,7	0,0
	42,6	34,7	21,2	1,5	0,0
	23,3	45,9	24,8	6,0	0,0
	22,3	29,8	45,7	2,1	0,0
	7,0	79,7	12,4	1,0	0,0
	18,8	8,4	65,1	7,6	0,1
	9,0	4,5	86,5	ND ¹	0,0
	21,6	8,3	59,1	11,0	0,0
	12,1	6,6	62,1	19,2	0,0
	16,0	9,6	74,1	ND ¹	0,3
	14,8	35,8	42,7	6,7	0,0
	4,2	2,3	89,7	3,7	0,0
	4,3	51,2	33,5	11,0	0,0
	2,2	19,2	71,7	6,9	0,0
	28,0	54,1	11,7	6,2	0,0
	25,2	14,1	56,4	4,2	0,0
Hauts-de-France	17,0	33,4	43,4	6,3	0,0
Ompl	18,3	33,7	43,2	4,8	0,0

Source : Insee, DADS 2018

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



FÉMINISATION VARIABLE SELON LA BRANCHE

- Par rapport au secteur cadre de vie-technique, les femmes sont surreprésentées chez les employés des entreprises d'experts en automobile. Dans une moindre mesure, la féminisation est aussi marquée pour les professions intermédiaires des cabinets de géomètres.
- Dans le secteur juridique, la précision des données limite les comparaisons interbranches. Cependant, les femmes sont surreprésentées parmi les employés et plus particulièrement dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Relativement au secteur santé, le taux de féminisation des employés est supérieur dans les cabinets dentaires, les cabinets médicaux et les cliniques vétérinaires. La surreprésentation féminine caractérise les cadres dans les pharmacies d'officine et les cliniques vétérinaires ainsi que les professions intermédiaires dans les laboratoires de biologie médicale et les pharmacies d'officine.

Répartition des femmes en fonction de la catégorie sociale et de la branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
	26,5	28,9	39,4	1,0	4,2
	37,5	29,9	31,1	1,5	0,0
	ND ¹	29,3	ND ¹	ND ¹	70,7
	6,9	ND ¹	85,8	ND ¹	7,3
	ND ¹	53,5	37,3	ND ¹	9,1
	12,0	ND ¹	68,5	ND ¹	19,6
	ND ¹	ND ¹	91,0	ND ¹	9,0
	18,0	ND ¹	62,5	ND ¹	19,6
	7,0	ND ¹	84,9	ND ¹	8,1
	ND ¹	ND ¹	76,7	ND ¹	23,3
	12,6	35,7	46,0	5,7	0,1
	2,4	1,6	92,3	3,7	0,0
	3,5	52,2	37,7	6,6	0,0
	1,7	16,3	76,6	5,5	0,0
	24,8	56,9	12,0	6,3	0,0
	20,8	14,9	59,1	4,2	1,1
Hauts-de-France	13,8	32,3	48,4	5,5	0,0
Ompl	14,8	32,5	48,4	4,3	0,0

Source : Insee, DADS 2018.

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.

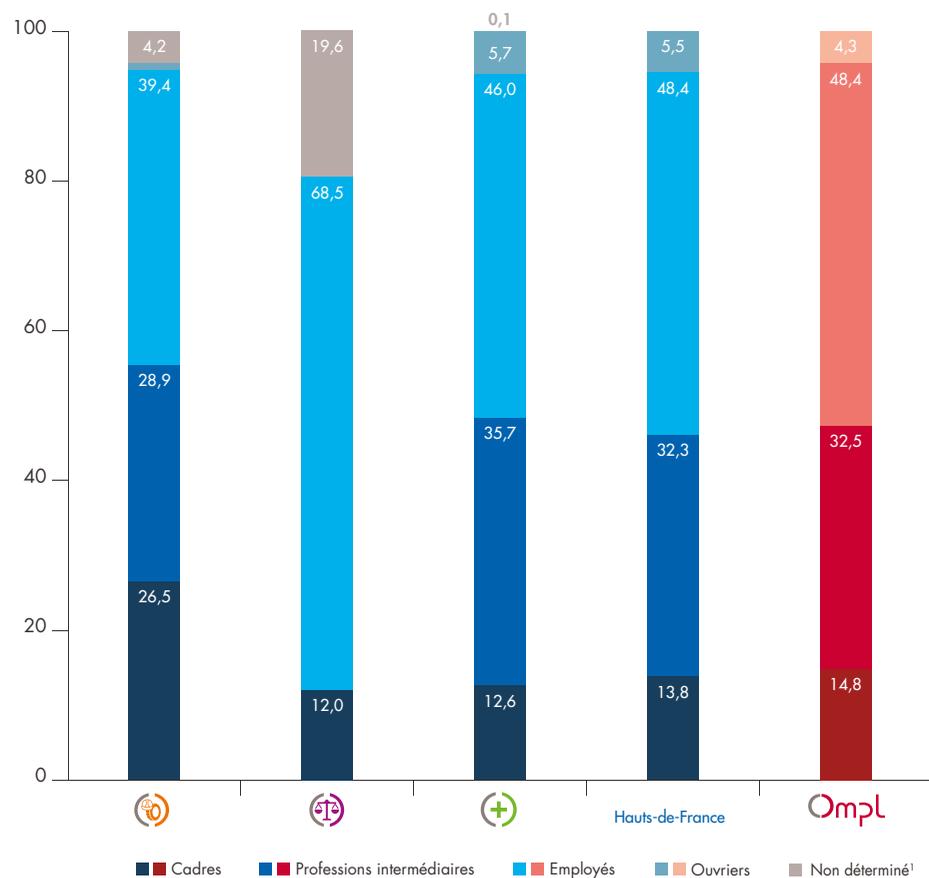


FAIBLE FÉMINISATION EN DEHORS DES EMPLOYÉS

Tous secteurs confondus, seuls les employés tendent à la parité. Dans le secteur juridique, la féminisation des employés est très marquée.

Relativement à la moyenne régionale, les professions intermédiaires sont plus féminisées dans le secteur santé.

Répartition des femmes en fonction de la catégorie sociale et du secteur (%)



Source : Insee, DADS 2018.

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.

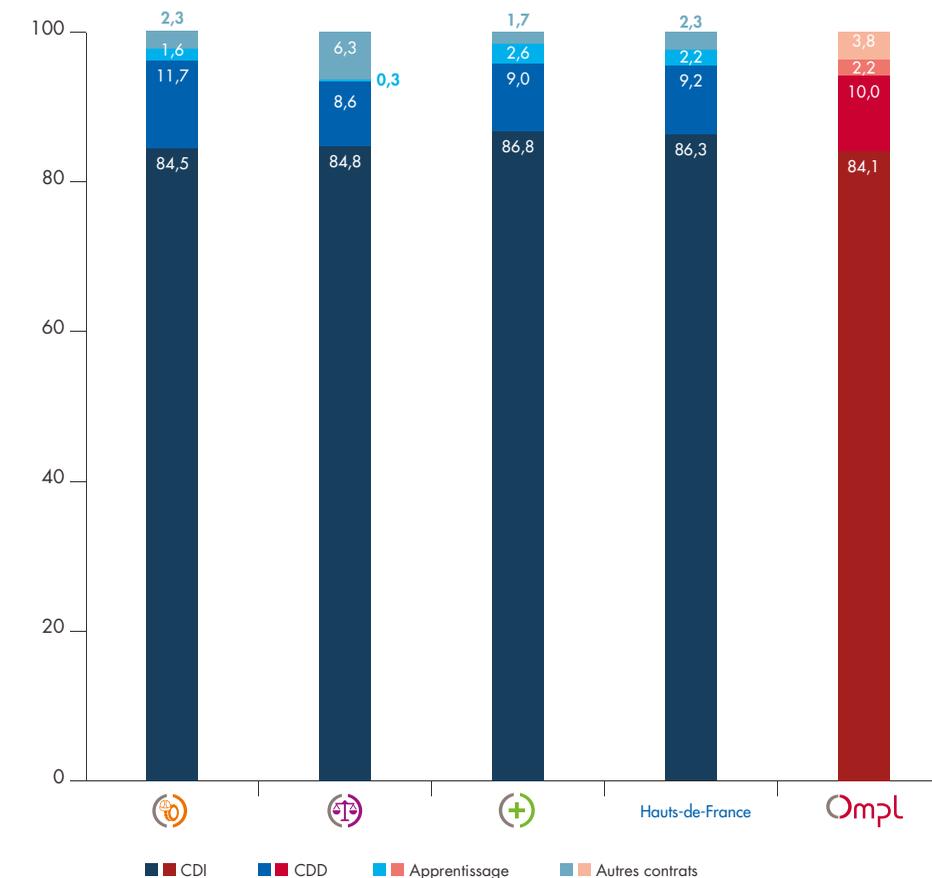


LARGE DOMINANCE DES CONTRATS PÉRENNES

Quel que soit le secteur, plus de huit salariés sur dix exercent dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.

Le secteur cadre de vie-technique se distingue par la plus forte proportion de contrats à durée déterminée.

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.

- Secteur cadre de vie-technique
 - Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'économistes de la construction
 - Entreprises d'experts en automobile
 - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
 - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
 - Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires



CDI : CONTRAT DE RÉFÉRENCE

- Dans le secteur cadre de vie-technique, la branche des cabinets d'experts en automobile et celle des cabinets de géomètres ont plus souvent recours au CDI que les autres. Ce type de contrat reste néanmoins fortement représenté dans les autres branches du secteur.
- Dans le secteur juridique, les cabinets d'avocats se distinguent par une utilisation accrue des contrats « autres ». Il s'agit, en général, de stages rémunérés.
- Dans le secteur santé, les CDD sont surreprésentés pour les cliniques vétérinaires et les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentissage	Autres contrats
	84,5	11,7	1,6	2,3
	80,7	14,9	1,4	3,0
	78,9	10,5	7,5	3,0
	91,4	7,3	ND ¹	1,3
	90,5	6,2	2,0	1,3
	84,8	8,6	0,3	6,3
	92,7	4,9	ND ¹	2,4
	84,3	6,8	0,5	8,4
	86,9	11,1	ND ¹	2,0
	84,0	12,8	ND ¹	3,2
	86,8	9,0	2,6	1,7
	87,5	7,0	ND ¹	5,6
	88,5	10,8	0,2	0,6
	91,3	7,9	0,2	0,6
	83,8	8,9	5,7	1,6
	81,3	13,8	2,3	2,6
Hauts-de-France	86,3	9,2	2,2	2,3
Ompl	84,1	10,0	2,2	3,8

Source : Insee, DADS 2018.

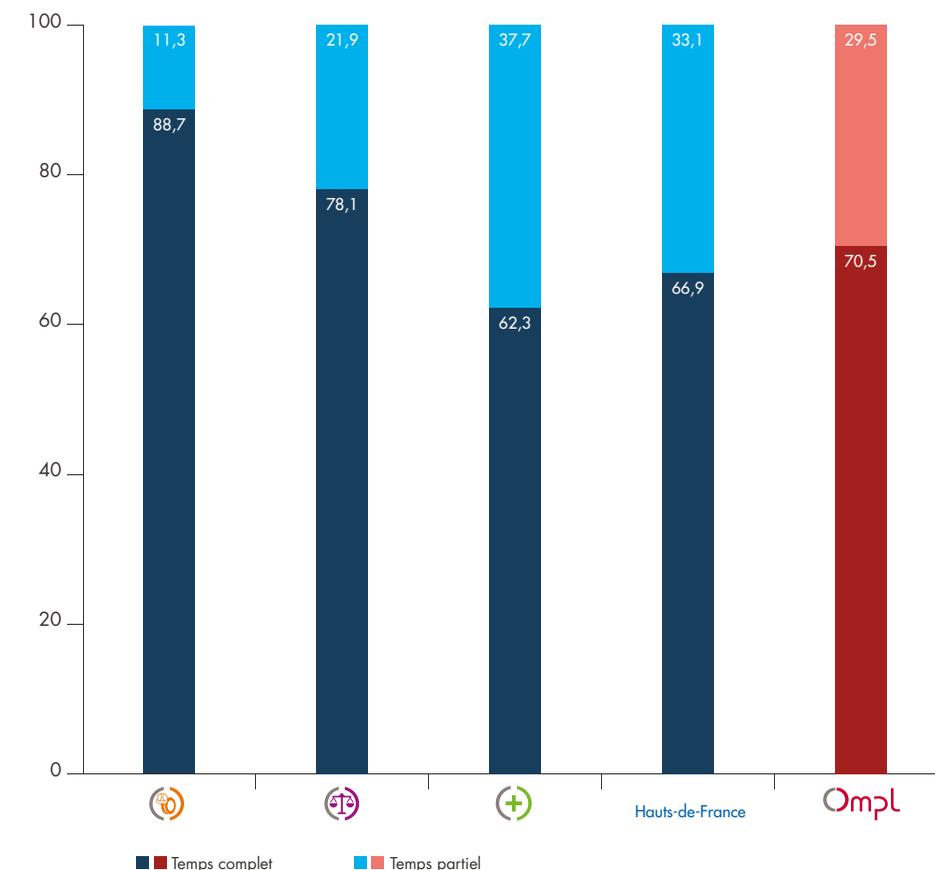
¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



UN TIERS DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

La proportion régionale d'emplois à temps complet est significativement inférieure à celle observée au niveau national. Le secteur cadre de vie-technique et le secteur juridique se distinguent par une très nette sous-représentation des emplois à temps partiel.

Durée du temps de travail par secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.



VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

- Dans les branches du secteur cadre de vie-technique, l'emploi à temps complet est fortement représenté. Cette configuration est très marquée pour les entreprises d'experts en automobile et les cabinets de géomètres.
- Dans le secteur juridique, à l'exception des cabinets d'avocats, les branches sont caractérisées par une surreprésentation du travail à temps complet. Néanmoins, les proportions sont un peu moins marquées que celles observées dans le secteur cadre de vie-technique.
- Dans le secteur santé, en dehors des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers et de la pharmacie d'officine, l'emploi à temps partiel est surreprésenté dans les autres branches. Le phénomène est très sensible dans les cabinets médicaux.

Répartition des salariés par durée du temps de travail et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
Secteur cadre de vie-technique	88,7	11,3
Entreprises d'architectes	87,2	12,8
Entreprises d'économistes de la construction	86,5	13,5
Entreprises d'experts en automobile	92,7	7,3
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	90,5	9,5
Secteur juridique	78,1	21,9
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	83,7	16,3
Cabinets d'avocats	72,0	28,0
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	85,4	14,6
Études d'huissiers de justice	88,9	11,1
Secteur santé	62,3	37,7
Cabinets dentaires	58,1	41,9
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	79,0	21,0
Cabinets médicaux	55,5	44,5
Pharmacie d'officine	62,3	37,7
Cliniques vétérinaires	62,1	37,9
Hauts-de-France	66,9	33,1
Ompl	70,5	29,5

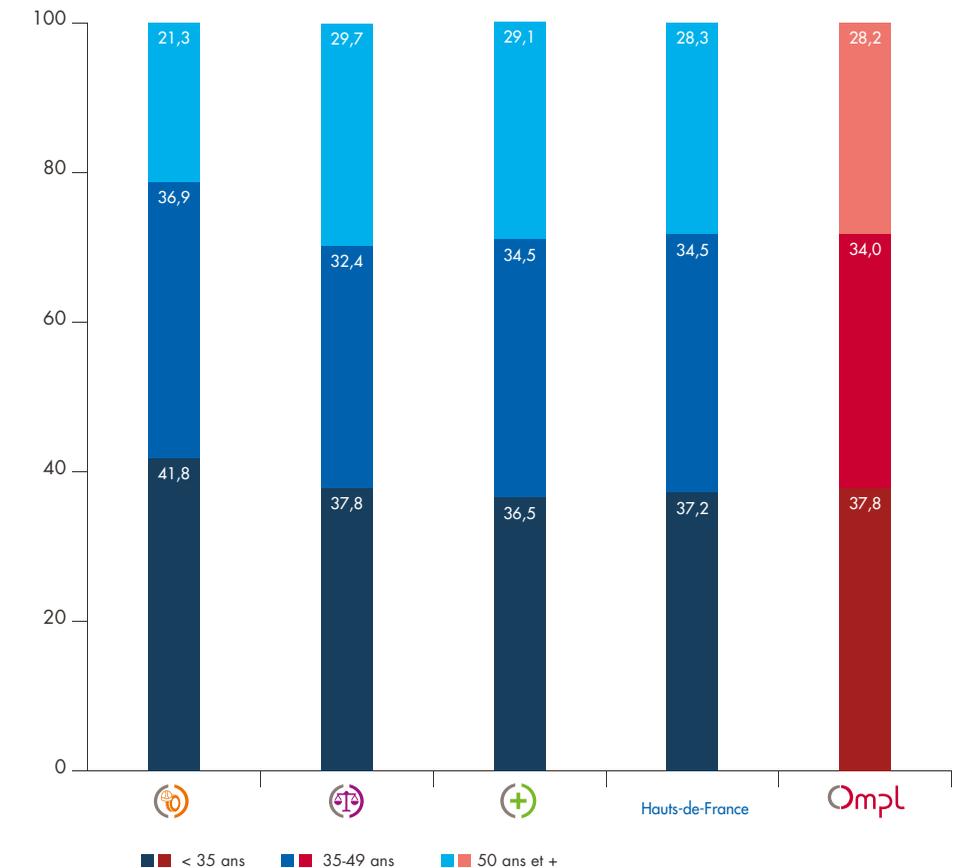
Source : Insee, DADS 2018.



MOINS DE 35 ANS POUR PLUS D'UN TIERS DES SALARIÉS

Globalement, les salariés de la région sont aussi âgés que la moyenne nationale. Néanmoins, le secteur cadre de vie-technique se distingue par une population relativement plus jeune.

Répartition des salariés par tranche d'âge et secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.

**FORTE VARIABILITÉ
ENTRE LES BRANCHES**

- Par un effet volume, la branche des entreprises d'architecture impacte fortement les répartitions du secteur cadre de vie-technique. Dans les entreprises d'économistes de la construction, les salariés tendent à être plus jeunes.
- Les proportions du secteur juridique sont structurées par les cabinets d'avocats. Mais, les séniors sont aussi surreprésentés dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Si les classes d'âge jeunes dominent dans le secteur santé, leur surreprésentation est marquée dans les cliniques vétérinaires et la pharmacie d'officine.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	41,8	36,9	21,3
	42,9	37,3	19,8
	44,4	39,1	16,5
	39,8	38,8	21,4
	39,6	34,4	26,0
	37,8	32,4	29,7
	22,9	35,5	41,6
	34,0	34,6	31,5
	36,9	36,9	26,3
	49,3	26,5	24,1
	36,5	34,5	29,1
	31,7	38,3	29,9
	35,3	34,4	30,3
	25,3	37,0	37,7
	42,9	32,6	24,6
	53,6	29,8	16,6
Hauts-de-France	37,2	34,5	28,3
Ompl	37,8	34,0	28,2

Source : Insee, DADS 2018.

**TURNOVER TRÈS
CONTRASTÉ SELON
LES BRANCHES**

Le turnover régional est élevé. les entreprises d'architecture, les offices de commissaires-priseurs et salles de ventes volontaires et les cliniques vétérinaires se distinguent par un taux très important. En retour, le personnel des cabinets médicaux, des entreprises d'experts en automobiles et des cabinets d'administrateurs et mandataires judiciaires est caractérisé par une plus grande stabilité.

- Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Mobilité annuelle (%)

Branches professionnelles	Taux d'entrée	Taux de sortie	Turnover annuel régional	Turnover annuel national
	20,0	15,0	17,5	21,9
	22,7	17,8	20,3	24,0
	18,7	11,2	14,9	24,5
	19,6	11,3	15,5	16,6
	15,2	12,3	13,7	17,0
	16,6	20,0	18,3	27,1
	8,1	18,7	13,4	20,5
	17,0	20,2	18,6	29,0
	18,0	19,5	18,8	24,1
	17,2	19,7	18,5	22,6
	17,5	15,6	16,5	18,1
	15,7	14,1	14,9	19,6
	19,2	17,3	18,3	18,7
	13,6	12,5	13,1	14,6
	19,1	16,9	18,0	18,9
	20,6	18,1	19,4	22,9
Hauts-de-France	17,6	16,1	16,8	—
Ompl	21,0	18,7	—	19,8

Source : Insee, DADS 2018.



PLUS DE 21281 € POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

La médiane régionale est inférieure à celle observée au niveau national. Les différences constatées entre les branches sont à rapprocher des catégories socioprofessionnelles qu'elles emploient.

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle (€)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Toutes catégories
	32 991	24 972	21 293	21 225	26 035
	32 508	25 609	22 964	21 541	27 615
	38 975	26 246	ND	ND	26 835
	33 596	28 735	19 473	21 047	25 268
	ND	23 738	ND	ND	23 814
	34 092	22 438	20 940	17 572	22 145
	ND	ND	21 635	ND	23 360
	36 880	23 139	22 072	16 679	23 831
	ND	ND	22 062	20 667	22 806
	21 340	ND	18 287	ND	18 768
	35 790	21 131	19 040	16 566	20 551
	32 938	23 006	19 316	16 617	19 420
	39 159	22 276	19 819	16 131	20 865
	41 742	27 522	19 259	18 438	20 649
	35 989	19 869	17 510	16 604	20 886
	32 469	18 068	18 024	15 462	19 191
Hauts-de-France	34 944	21 654	19 502	16 873	21 281
Ompl	36 136	22 520	20 416	17 264	22 469

Source : extractions Insee, DADS 2018.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.



SOUS UTILISATION DE LA FORMATION

Alors que la région regroupe 7,7 % des salariés du champ de l'OMPL, elle est à l'origine de 6,4 % des actions de formation. Globalement, une faiblesse relative est observée en termes d'accroissement des compétences. Dans ce cadre, le secteur santé génère la plus grande part d'actions (80,4 %) en liaison avec le nombre de salariés qu'il regroupe.

Données de cadrage (2020)¹

Secteurs Branches	Nombre total d'actions de formation	Effectifs salariés totaux ²	Nombre d'entreprises formatrices	Nombre total d'entreprises
	732	2 674	151	482
	640	2 113	134	446
	92	561	17	36
	392	4 507	159	888
	35	241	10	26
	211	2 781	115	699
	8	223	5	34
	138	1 262	29	129
	4 607	28 305	1 516	6 632
	622	3 578	251	1 549
	43	4 036	10	32
	270	7 361	75	2 800
	3 324	11 410	1 043	1 887
	348	1 920	137	364
Hauts-de-France	5 731	35 486	1 826	8 002
Ompl	89 175	459 600	25 364	102 031

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

¹ : Les données formation proviennent de la base de données « formation 2020 » de l'OPCO EP. Les branches professionnelles « Entreprises d'économistes de la construction » et « cabinets de géomètres » adhèrent depuis la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » à un autre OPCO. De ce fait, elles ne sont pas prises en compte dans cette fiche.
² : données estimées.

- Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

- Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'experts en automobile
- Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires



FORTE DISPARITÉ DES TAUX D'ACCÈS

Globalement, le plan de développement des compétences est le dispositif le plus utilisé par les entreprises de la région (15,0 %).

Mais, les taux d'accès varient fortement d'une branche à l'autre.

Les salariés des entreprises d'architecture (27,6 %), de la pharmacie d'officine (20,2 %) et des entreprises d'experts en automobile (16,4 %) ont le plus fort taux d'accès à ce type de formation.

Taux d'accès à la formation (%)

Secteurs Branches	Taux d'accès des salariés à la formation ¹			Taux d'entreprises formatrices ²		
	Cpro	Capp	PDC	Cpro	Capp	PDC
	0,3	1,9	21,8	0,6	8,3	26,3
	0,3	2,4	27,6	0,7	9,0	24,7
	0,0	0,0	16,4	0,0	0,0	47,2
	0,2	0,9	6,4	1,1	5,2	13,0
	0,0	1,2	13,3	0,0	11,5	30,8
	0,3	1,4	5,9	1,0	5,0	11,9
	0,0	1,3	2,2	0,0	2,9	11,8
	0,2	1,0	9,7	2,3	5,4	15,5
	0,4	0,2	3,2	1,8	11,7	14,5
	3,1	0,3	13,9	5,6	0,6	11,2
	0,1	0,4	0,6	6,3	9,4	18,8
	0,0	0,2	3,4	0,1	0,5	2,3
	0,2	8,7	20,2	1,4	35,7	33,6
	0,1	5,9	12,1	0,3	21,4	22,5
Hauts-de-France	0,4	0,4	5,0	1,7	10,8	15,0
Ompl	0,8	3,5	15,1	2,8	10,2	17,3

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

Cpro : contrat de professionnalisation.

Capp : contrat d'apprentissage.

PDC : plan de développement des compétences.

1 : ensemble des actions de formation.

2 : entreprises ayant mobilisé au moins une fois le dispositif de formation considéré.



LARGE DOMINANCE DES ATTESTATIONS DE PRÉSENCE

Dans les entreprises du champ de l'OMPL régional, le renforcement des compétences des salariés s'effectue principalement par des formations débouchant sur des attestations de présence, 73,3 % (stages et assimilés).

À l'exception des titres et diplômes (25,9 %), les autres sanctions sont plus marginales.

Répartition des formations par sanction (%)

Secteurs Branches	Attestation de présence	Certificat de qualification professionnelle	Titre et diplôme	UC VAE ¹ et certificat de compétence
	89,2	0,0	9,2	1,6
	87,7	0,0	10,5	1,9
	100,0	0,0	0,0	0,0
	78,3	0,5	18,1	3,1
	65,7	0,0	8,6	25,7
	75,8	0,9	23,2	0,0
	25,0	0,0	37,5	37,5
	88,4	0,0	11,6	0,0
	70,3	0,3	29,3	0,1
	74,1	0,0	24,9	1,0
	55,8	0,0	44,2	0,0
	93,0	0,0	7,0	0,0
	68,5	0,4	31,0	0,0
	64,7	0,0	35,3	0,0
Hauts-de-France	73,3	0,3	25,9	0,5
Ompl	75,3	0,4	23,1	1,1

Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.

1 : UC VAE : unité de compétence dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience.



DOMAINES DE COMPÉTENCES TRÈS CIBLÉS

Les besoins en acquisition de compétences des salariés et des entreprises de la région se concentrent dans le domaine de l'activité première de l'entreprise (80,5 %). En retour, les autres thèmes de formations sont peu exploités.

Répartition des formations par domaine de compétences (%)

Secteurs Branches	Activité de l'entreprise	Gestion d'entreprise	Informatique numérique	Développement professionnel personnel	Langues	Autres
	45,4	17,3	33,1	3,6	0,4	0,3
	38,0	19,8	37,8	3,6	0,5	0,3
	96,7	0,0	0,0	3,3	0,0	0,0
	50,3	14,5	32,4	2,6	0,3	0,0
	34,3	5,7	60,0	0,0	0,0	0,0
	77,3	11,8	6,2	4,3	0,5	0,0
	37,5	37,5	25,0	0,0	0,0	0,0
	13,8	19,6	65,9	0,7	0,0	0,0
	88,7	4,7	3,4	3,2	0,0	0,0
	80,5	7,1	8,8	0,0	0,2	0,0
	30,2	30,2	32,6	2,3	0,0	0,0
	46,3	15,2	20,4	7,8	0,0	0,0
	94,8	2,4	0,9	0,1	0,0	0,0
	84,5	11,2	0,3	14,1	0,0	0,3
Hauts-de-France	80,5	7,0	9,1	3,2	0,1	0,1
Ompl	78,0	8,3	8,5	3,9	0,7	0,5

Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



ISSUS DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les stagiaires accédant à la formation professionnelle travaillent en majorité dans une entreprise générant moins de dix emplois ETP (69,8 %). Ce constat est directement lié à la structure entrepreneuriale des branches qui sont avant tout composées de très petites structures. Les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, regroupant des grandes entreprises, se démarquent fortement de l'ensemble.

Répartition des stagiaires par taille d'entreprise en ETP (%)

Secteurs/Branches	< 5 ETP	5-9 ETP	10 à 49 ETP	50 ETP et +
	32,8	11,7	35,8	19,7
	36,6	10,5	32,8	20,2
	6,5	20,7	56,5	16,3
	45,7	29,1	24,2	1,0
	40,0	34,3	25,7	0,0
	72,0	24,2	3,8	0,0
	62,5	12,5	25,0	0,0
	5,8	36,2	55,1	2,9
	42,2	31,2	25,0	1,5
	50,3	12,2	37,5	0,0
	18,6	0,0	4,7	76,7
	10,0	16,3	59,6	14,1
	43,4	37,0	19,6	0,0
	44,3	25,9	29,9	0,0
Hauts-de-France	41,2	28,6	26,3	3,8
Ompl	39,3	28,2	27,9	4,6

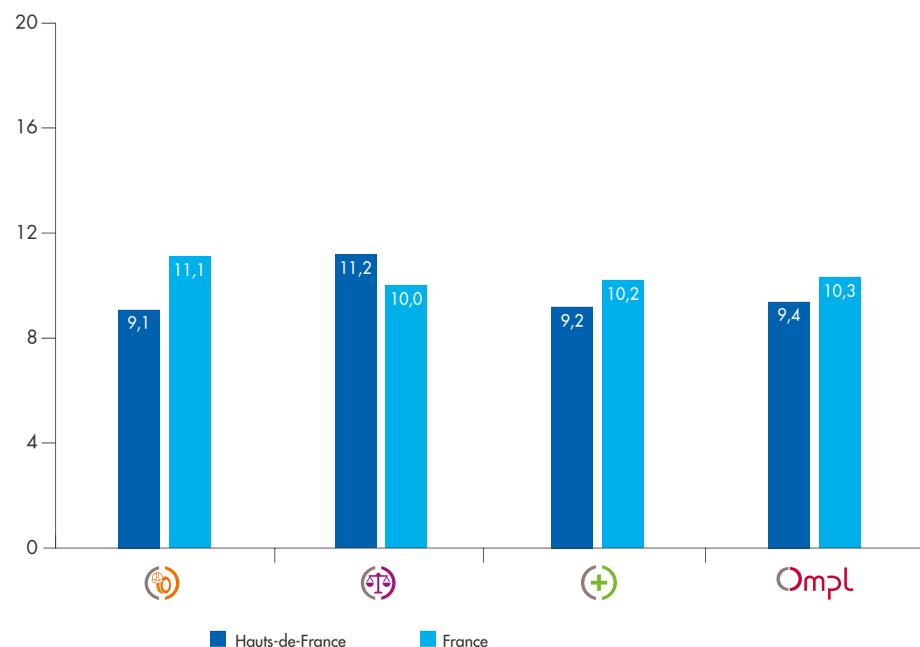
Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



PROCHE DE LA MOYENNE NATIONALE

Le secteur juridique se distingue par un taux de chômage relativement élevé (11,2 %).
Le secteur cadre de vie-technique présente le taux régional le plus faible (9,1 %).

Taux de chômage annuel sectoriel (%)



Source : Insee, DADS 2018.



Taux de chômage global annuel =
$$\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.



STRUCTURE PROCHE DES TAUX NATIONAUX

Bien que la quasi-totalité des taux de chômage régionaux soient moins élevés que ceux observés au niveau national, les ordres de grandeur restent similaires. La branche des études d'huissiers de justice se singularise, au niveau régional, par un taux nettement supérieur aux autres branches (14,5 %).

Taux de chômage annuel par branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Hauts-de-France	France
Secteur cadre de vie-technique	9,1	11,1
Entreprises d'architectes	10,7	12,6
Entreprises d'économistes de la construction	12,0	13,3
Entreprises d'experts en automobile	7,3	7,4
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	5,8	7,2
Secteur juridique	11,2	10,0
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	6,1	9,5
Cabinets d'avocats	10,2	9,6
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	9,6	13,3
Études d'huissiers de justice	14,5	10,5
Secteur santé	9,2	10,2
Cabinets dentaires	12,7	13,3
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	8,1	7,9
Cabinets médicaux	9,9	10,5
Pharmacie d'officine	7,9	9,3
Cliniques vétérinaires	11,6	12,4
Ompl	9,4	10,3

Source : Insee, DADS 2018.

+ de **200** publications depuis 2005

41 études statistiques

- ① Entreprises d'architecture (3)
- ① Entreprises d'économistes de la construction (4)
- ① Entreprises d'experts en automobiles (3)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (4)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (4)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (4)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers (3)
- ① Cabinets médicaux (3)
- ① Pharmacie d'officine (4)
- ① Cliniques vétérinaires (4)

20 études prospectives

- ① Entreprises d'économistes de la construction (1)
- ① Entreprises d'experts en automobile (1)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (2)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (2)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (2)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers (1)
- ① Cabinets médicaux (2)
- ① Pharmacie d'officine (2)
- ① Cliniques vétérinaires (2)

24 études thématiques

- ① Turnover : cabinets dentaires (2008), pharmacie d'officine (2010)
- ① Emploi des séniors : laboratoires de biologie médicale (2010)
- ① Emploi et trajectoires professionnelles : entreprises d'économistes de la construction (2011), entreprises de géomètres (2010), entreprises d'architecture (2010), pharmacie d'officine (2010)
- ① Temps partiel et qualifications, cliniques vétérinaires (2011)
- ① Emploi à temps partiel, pharmacie d'officine (2013)
- ① Expertise automobiles en Europe (2014)
- ① Insertion professionnelle des salariés en contrat d'apprentissage : cabinets dentaires (2014), pharmacie d'officine (2015)
- ① Chômage des pharmaciens adjoints (2015)
- ① Externalisation dans les cabinets d'avocats (2016, 2017)
- ① Application de la grille de classification, pharmacie d'officine (2017)
- ① Bac professionnel dans les entreprises de géomètres (2019)
- ① Construction de projets professionnels des étudiants vétérinaires et des ASV (2019)
- ① Plateforme emploi-compétences, entreprises d'architecture (2019)
- ① Emploi des travailleurs handicapés, laboratoires de biologie médicale (2020)
- ① Égalité professionnelle : cabinets médicaux (2010), laboratoires de biologie médicale (2010, 2020)
- ① L'équipe dentaire en Europe (2021)

28 baromètres annuels

- ① Baromètre OMPL (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)
- ① Baromètres secteurs (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)
- ① Baromètres branches (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)
- ① Baromètres régionaux (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)

14 études transverses

- ① Chômage des salariés (2013)
- ① Qualité de l'emploi (2013)
- ① L'emploi à temps partiel, choisi ou subi par les salariés? (2013)
- ① Qualité de vie au travail (2014 et 2017)
- ① Entreprises libérales et territoires (2013 et 2019)
- ① Le numérique dans les entreprises libérales (2019)
- ① Apprentissages informels (2019)
- ① OMPL : 15 ans au service de 13 branches d'entreprises libérales (2021)
- ① Cartographie des mobilités (2020)
- ① Entreprises libérales après la crise (2022)
- ① Métiers en tension (en cours)
- ① Formations en alternance (en cours).

Les entreprises libérales

UN ACTEUR TERRITORIAL DYNAMIQUE, UNE IDENTITÉ FORTE

Avec 100 341 entreprises de proximité, 459 600 salariés et une contribution à la valeur ajoutée de l'ordre de 11 %, les entreprises du champ de l'OMPL sont un acteur économique incontournable, dynamique et doté d'une identité forte.

Caractéristiques clés :

- entreprises de petite taille intégrées dans le tissu économique local ;
- emplois majoritairement féminins et pérennes ;
- contribution majeure au lien social et au développement économique territorial.